

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Loi sur « l'égalité des chances », encore des cadeaux pour le patronat
- p. 5 ■ Emploi des jeunes : le PS fait du « neuf » avec du vieux
- PCF : pour « ne pas décevoir une nouvelle fois », c'est mal parti
- p. 7 et 10 ■ Le mouvement et les manifestations contre le CNE-CPE
- p. 11 ■ Le Planning familial, cinquante ans de lutte pour le droit des femmes
- p. 16 ■ Il y a cent ans : la catastrophe de Courrières

Tribune

- p. 6 ■ Après le 7 mars, contre le CPE et la précarité, vers la troisième étape... et vite

Dans le monde

- p. 8 ■ Biélorussie : le satrape Loukachenko et ses critiques occidentaux
- Autriche : fin de la coalition du PS avec l'extrême droite en Carinthie
- p. 9 ■ Arabie Saoudite : pour quelques contrats de plus, Chirac met le voile sur le régime et Parisot le porte

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Gaz de France : les motifs d'inquiétude du personnel
- Suez : un groupe riche et fortement aidé par les gouvernements
- p. 13 ■ Concurrence : EDF contre Gaz de France
- Timken : grève avec occupation
- p. 14 ■ Urssaf Paris : recul de la direction
- CAF Paris : nous sommes tous compétents !
- CAF Val-de-Marne : la précarité devient la règle
- RATP Thiais : conducteurs et contrôleurs, non !
- p. 15 ■ CHU de Rennes : non à la rentabilisation à tout prix
- FAS Vénissieux : une filiale de Suez menacée de fermeture

Préparez-vous à faire la fête... avec Lutte Ouvrière

Oui, préparez-vous, car les **cartes d'entrée**, pour des entrées illimitées durant trois jours, sont en vente dès maintenant, à un prix de faveur, auprès de nos camarades.

En effet, les cartes d'entrée que vous payeriez 15 euros à l'entrée de la Fête, ne vous coûteront que 10 euros à partir de ce jour et jusqu'au 20 avril.

Cette remise importante est consentie car les rentrées financières, correspondant aux cartes achetées à l'avance, nous sont indispensables pour nous aider à verser les arrhes et les acomptes qu'exigent les fournisseurs du matériel que nous louons, des abris de toile aux structures métalliques, aux sonorisations et éclairages pour les podiums en passant par la nourriture, les autocars et nous ne pouvons tout citer.

Alors achetez votre carte dès maintenant, vous nous aiderez à préparer notre fête... et vous ferez une bonne affaire.

Rappelons aussi que si vous achetez des « **bons d'achat** » dès maintenant, vous ne les paierez que 4 euros aujourd'hui alors qu'ils vaudront 5 euros de pouvoir d'achat dès l'ouverture de la Fête.

Ce sera une économie de 20 % sur tout ce que vous y achèterez : spécialités culinaires, livres, souvenirs, etc. Il n'y a que le tabac pour lequel les bons ne peuvent pas être acceptés. Pour les bons, vous n'êtes pas obligés d'acheter tout d'un coup, faites-le au fur et à mesure de vos disponibilités.

Le programme artistique sur les deux grandes scènes n'est pas encore définitivement fixé mais nous l'annoncerons au fur

et à mesure. Pour le moment, précisons qu'il y aura un « bal folk » avec un « orchestre live » le dimanche soir de 19 h 30 à 22 h 30 au petit théâtre suivi, une demi-heure plus tard, par un bal de nuit sur de la musique enregistrée place de la guinguette.

Enfin vous retrouverez bien sûr à notre Fête deux cinémas permanents, le Carrousel de la connaissance, la Cité des sciences, le Ribouldingue pour s'envoyer en l'air et le « Fil de l'arbre » pour circuler dans les cimes des arbres et en redescendre en tyrolienne.

Et tout cela, bien sûr entièrement gratuit.

Alors achetez vite vos cartes et vos bons car, méfiez-vous, la Fête n'est pas si loin et le temps passe vite !

Pour commander votre carte d'entrée
 Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la fête au prix de 10 euros en écrivant à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18
 Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées et joindre un chèque du montant voulu (10 euros par carte) à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Tout savoir sur la fête
 Sur internet,
 connectez-vous à :
fete.lutte-ouvriere.org



Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Région de Fourmies (Nord)

Samedi 11 mars à partir de 17 heures
 Salle des fêtes de Sains-du-Nord

Metz

Dimanche 12 mars à partir de 11 h 30
 Centre d'Activités et de Loisirs

de Metz-Plantières 2a, rue Mgr-Pelt
 Renseignements et réservations : 03 87 31 92 26 et contact@lutte-ouvriere-est.org

Angers

Samedi 18 mars de 15 heures à 24 heures
 Salle Aragon
 rue Joseph-Bara à Trélazé

Reims

Samedi 18 mars à partir de 15 heures
 Salle des Phéniciens, Boulevard des Phéniciens
 Renseignements, réservations : 03 26 47 50 17 ou par courrier : Lutte Ouvrière, BP 29, 51051 Reims CEDEX

Montbéliard

Dimanche 19 mars à partir de 10 h 30
 Halle polyvalente
 Place du Champ-de-Foire
 Renseignements et réservations : contact@lutte-ouvriere-est.org

Saint-Nazaire

Samedi 1er avril de 16 heures à 24 heures
 Salle Jacques-Brel

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « **Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière** » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Barrer la route à la précarité !

Les manifestations du 7 mars pour le retrait du contrat première embauche ont rencontré un réel succès, non seulement à Paris mais aussi dans toutes les grandes villes de province, où les cortèges étaient deux fois plus importants que le 7 février.

Les jeunes, lycéens et étudiants, étaient particulièrement nombreux. Et c'est logique, puisqu'ils sont les premiers visés par ce texte qui constitue une nouvelle étape vers la généralisation de la précarité.

Le gouvernement ose présenter le CPE comme un remède au chômage des jeunes. Mais le CPE ne créera aucun emploi supplémentaire. Les patrons ne créent d'emplois nouveaux que s'ils en ont besoin. Grâce au CPE, les emplois qu'ils jugeront profitable de créer, ils pourront les créer dans des conditions encore plus favorables pour eux et encore plus défavorables pour les nouveaux embauchés. Un CPE de plus, ce ne sera pas un jeune chômeur en moins, comme le prétend le gouvernement, mais un contrat encore plus précaire à la place d'un CDD et à l'exclusion d'un CDI.

Le CPE est en fait un cadeau de plus aux patrons qui pourront, pendant deux ans, mettre à la porte le nouvel embauché sans même avoir à donner une justification. Les patrons qui embaucheront en CPE bénéficieront en prime d'une réduction des cotisations sociales, qui creusera un peu plus encore le déficit de la Sécurité sociale.

Mais si le CPE ne vise que les moins de 26 ans, tous les travailleurs sont concernés. Le CPE est la variante jeune du contrat nouvelles embauches, déjà à la disposition des patrons d'entreprises de moins de 20 salariés. Si on laisse faire le gouvernement et le patronat, la prochaine étape sera d'élargir le droit de licencier sans justification et sans obstacle légal, contenu dans le CPE et le CNE, à tous les nouveaux contrats. Aucun salarié n'est à l'abri de cette menace. Les travailleurs en CDI d'aujourd'hui, s'ils sont licenciés, même s'ils retrouvent un emploi, risquent fort de ne retrouver qu'un contrat précaire.

Tous les gouvernements des trente dernières années, sans exception, ont contribué à la généralisation de la précarité, en inventant chacun un nouveau type de contrat précaire assorti d'avantages divers pour les patrons, chaque fois avec pour justification d'inciter les patrons à créer des emplois supplémentaires. Mais les « incitations » n'ont augmenté que le nombre de con-

trats précaires, pas celui des emplois.

D'ores et déjà, une fraction croissante des salariés, aussi bien dans le privé que dans le public, vit sous la menace permanente de perdre son emploi du jour au lendemain, avec toutes les conséquences que cela entraîne pour trouver un logement, pour faire un emprunt bancaire ou, tout simplement, pour subsister dans des conditions décentes. Mais le souhait du patronat est de remplacer la jungle de toutes les variétés de contrats précaires par la précarisation de tous les emplois.

Le patronat se sert du rapport de forces créé par la crainte des licenciements et du chômage pour imposer au fil des ans une dégradation considérable de la condition ouvrière : la précarité, mais aussi les bas salaires, la flexibilité, l'intensification du rythme du travail.

Bien au-delà du problème du seul CPE, il est urgent, il est vital pour l'ensemble du monde du travail de changer le rapport de forces par le seul moyen à sa disposition, l'action collective, les grèves, les manifestations, d'une ampleur susceptible de menacer les patrons dans ce qui est le plus cher à leur cœur : leurs profits.

La réussite de la journée du 7 mars ne suffira pas pour faire reculer le gouvernement sur le CPE, et encore moins pour faire reculer le patronat sur son offensive contre le monde du travail. Il ne le fera que si le 7 mars ne reste pas sans lendemain, que si les organisations syndicales ouvrières qui y ont appelé n'attendent pas des mois, ni même des semaines, pour appeler à une nouvelle action. C'est quand le fer est chaud qu'il faut le battre. C'est avec des réussites comme celle de cette journée que l'on peut redonner confiance à ceux qui ne croient plus à la possibilité de faire reculer patronat et gouvernement par la lutte. Ce sont de nouvelles étapes d'une vaste mobilisation du monde du travail que les organisations syndicales devraient préparer dès aujourd'hui.

Devant les députés, Villepin a eu l'hypocrisie de prétendre, avec le mépris de ceux qui font semblant de croire que la jeunesse, que les travailleurs n'ont pas compris sa politique, qu'il « respecte les inquiétudes et les peurs qui s'expriment dans notre pays ». Eh bien, il faudra lui montrer encore plus fermement que nous l'avons au contraire très bien compris, et que ce n'est pas à notre peur, mais à notre colère, que le gouvernement et le patronat auront affaire.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

MARSEILLE

**Vendredi 17 mars
à 20 heures**

Salle du
Château-des-Fleurs

16, bd Michelet (8^e)
Métro Rond-Point-du-Prado

avec Isabelle Bonnet

GRENOBLE

**Vendredi 7 avril
à 20 heures**

Alpes-Congrès

(face patinoire pôle Sud)

Arrêt tram A :
Pôle sud, Alpeexpo

Entrée libre

La prochaine réunion du
Cercle Léon Trotsky
aura pour sujet

Inde :
**de l'exploitation coloniale
au développement
dans l'inégalité**

Vendredi 10 mars à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

PE et ventes d'armes

Un monde presque parfait pour Dassault

Le 3 mars, Serge Dassault a déclaré sur France Inter que le contrat première embauche est une « superbe idée », soulignant que les patrons auront ainsi tout le loisir de pouvoir juger les jeunes avant de les embaucher. À la question de savoir si deux ans pour se faire une opinion, ce n'est pas un peu long, Dassault a répondu au journaliste que celui-ci n'avait pas bien compris : le patron peut, c'est vrai, se séparer du jeune au bout de deux ans, mais il peut aussi choisir de le licencier « bien avant », au moment qui lui conviendra. Car le principe du CPE, cher au

cœur de Dassault, c'est la flexibilité, côté patronal bien sûr. C'est en expert que ce patron parle de la précarité.

L'autre sujet de cette interview concernait le voyage de Chirac en Arabie Saoudite en tant que représentant de commerce pour différents « produits », dont l'avion Rafale de Dassault qui, jusqu'à présent, n'a pas trouvé preneur en dehors de l'armée française. Dassault n'a, dit-il, « pas de conseil à donner à Chirac », car celui-ci fait son « travail de président ». Il est vrai que de Mitterrand à Chirac, les Dassault

père et fils n'ont jamais manqué de serviteurs à l'Élysée.

Une société créée en 1974, Sofesa, continue aujourd'hui de réunir les marchands d'armes (Dassault, Thalès, EADS) et l'État, actionnaire à 5 %, dans le but de préparer les « contrats d'État à État, notamment avec l'Arabie Saoudite ». Elle est actuellement présidée par Bruno Cotté, ex-directeur général de l'exportation de Dassault Aviation, qui a accompagné Chirac en Arabie Saoudite, parmi de nombreux grands patrons. Dassault n'a certes pas de conseil à donner, mais il n'a

pas pu cacher son amertume à propos du Rafale. Malgré ce « président qui fait son travail », il a été évincé par Boeing en Corée du Sud, après la visite de Bush, un représentant de commerce qui a le bras plus long que Chirac. Et pour l'Arabie Saoudite, il redoute aussi la concurrence du président américain.

Bref, pour Dassault, le monde actuel serait parfait s'il n'y avait pas cette concurrence d'autres présidents qui eux aussi épaulent leurs marchands de mort, avec des arguments bien plus convaincants.

Jean SANDAY

« la loi dite « sur l'égalité des chances »

Attaques contre les travailleurs, cadeaux pour le patronat

Le Sénat vient de voter le projet de loi dit « pour l'égalité des chances » qui prévoit, entre autres, la création du CPE.

Cette loi est un fourre-tout où se retrouvent pêle-mêle toute sorte d'articles. Les seuls liens qui existent entre eux (si l'on exclut ceux se rapportant à « la lutte contre la discrimination dans l'audiovisuel ») sont, d'une part, une aggravation des attaques contre les travailleurs et, d'autre part, une manne de subventions nouvelles qui tombent sur les patrons, petits et grands. Et c'est l'ensemble de cette loi, non seulement le « contrat première embauche », qui doit être dénoncé.

Pour les jeunes travailleurs, il y a d'abord l'instauration du CPE, qui les installe pendant deux ans dans la précarité. Et pour les plus jeunes encore, cette loi abaisse l'âge minimum de l'apprentissage à 14 ans, même si pendant une année ils restent encore sous le contrôle d'un établissement scolaire. Il n'y a plus d'obligation non plus d'avoir été à l'école jusqu'en fin de troisième. Enfin, à partir de quinze ans, leur employeur aura le droit de les faire travailler la nuit et le dimanche, quel que soit le secteur d'activité.

Un autre volet de la loi instaure un « contrat de responsabilité parentale », qui prévoit de frapper au porte-monnaie les parents dont les enfants posent problème, soit par absentéisme scolaire, soit « pour toute autre difficulté liée à une carence de l'autorité parentale » – formule bien vague ! Les allocations qu'ils touchent pourront alors être suspendues, mises sous



tutelle ou même supprimées. Cela ne résoudra en rien les problèmes des parents qui ont des enfants difficiles, au contraire, cela leur en ajoutera d'autres, mais l'essentiel pour le gouvernement est d'apparaître musclé face à la petite délinquance, pas d'y remédier.

En revanche, cette loi se montre très généreuse envers le patronat. À travers le CPE, les patrons bénéficient d'une exonération de charges sociales et, si le jeune a été au chômage pendant six mois, cette exonération est totale pendant trois ans. À cela s'ajoute une prime mensuelle « dont le montant est majoré si le jeune embauché est sans qualification ».

L'apprentissage fournissait déjà aux employeurs une main-d'œuvre plus malléable et sous-payée. Ils sont en prime exonérés des charges sociales – sauf pour la retraite et les accidents du travail – et ils bénéficient d'un crédit d'impôt de 2 200 euros, auquel s'en ajoute un autre de 100 euros « pour chaque semaine durant laquelle l'entreprise accueille en stage un

apprenti junior au cours de la phase initiale ».

Les subventions pleuvent aussi à travers le volet de la loi qui se rapporte aux zones franches urbaines (ZFU). Une quinzaine de nouvelles ZFU viendront s'ajouter aux précédentes. Les entreprises comptant jusqu'à deux cent cinquante salariés qui s'y implantent pourront bénéficier d'un « cadre fiscal favorable » : il faut entendre par là un allègement d'impôt sur les bénéfices pendant quatorze ans, dont cinq

ans d'exonération totale. Pour les années suivantes, le plafond des bénéfices exonérés est relevé à 100 000 euros par période de douze mois, plafond majoré de 5 000 euros pour chaque salarié embauché résidant dans une ZUS (zone urbaine sensible). Exonération de charges sociales, de fiscalité locale directe, au détriment des communes, souvent pauvres, qui accueilleront ces zones ; exonération de cotisations sociales personnelles maladie et maternité pendant cinq ans pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprises individuelles, etc. Nombre d'avantages consentis à ces nouvelles zones franches seront en outre étendus aux précédentes, qui voient les exonérations dont elles bénéficiaient déjà prolongées jusqu'en 2001.

Si le gouvernement avait voulu être franc, il aurait dû intituler son projet de loi « Égalité de chances pour tous les patrons d'empocher l'argent de l'État ».

Marianne LAMIRAL



Question salaire, un roi du foot arrive juste à la cheville des grands bourgeois

Avec 14,6 millions d'euros perçus en 2005, Zinedine Zidane arrive en tête des joueurs de foot français les mieux payés et occupe la quarantième place mondiale, selon le classement publié par *l'Équipe*. On compare cette somme à ce que gagne annuellement une personne payée au RMI ou au smic, et la différence est choquante.

Mais pour mesurer toute la profondeur du fossé entre les pauvres et les riches, il ne faut pas seulement juger à partir de ce que gagnent un Zidane ou même un Tiger Woods, joueur de golf américain recordman toutes catégories, qui a gagné l'année dernière 69,5 millions d'euros. Les champions sportifs, autant que les stars de la chanson, de la télé et du cinéma, sont loin d'être ceux qui gagnent le plus.

Les fortunes que les joueurs peuvent amasser en quelques années sont peu de chose, comparées aux richesses accumulées par bien des dynasties bourgeoises. Ainsi, les dividendes versés par les quarante premières entreprises de la Bourse de Paris (Total, Aventis, France Télécom, etc.) ont atteint 22,8 milliards en 2005, près de deux mille fois la rémunération de Zidane. Pour que celui-ci atteigne la richesse d'un Bernard Arnault, qui a fait sa fortune, entre autres, dans les produits de luxe LVMH, il lui faudrait continuer à gagner pendant mille ans ce qu'il a touché l'an dernier. Pour rattraper Liliane Bettencourt, héritière des cosmétiques L'Oréal, il lui faudrait huit cents ans.

Un palmarès des grandes fortunes cite aussi des gens moins connus, comme par exemple Philippe Foriel-Destezet qui a amassé 1,455 milliard d'euros en touchant sa part des bénéfices d'une société d'intérim, Adecco, l'équivalent de cent ans de rémunération de Zidane.

Ainsi, il est vrai qu'une petite poignée de sportifs de haut niveau, tel Zidane, bénéficient de hauts revenus, mais ils sont loin de tenir les rôles vedettes, comparés à ceux qui, dans le milieu des affaires, touchent le gros lot, de père en fils ou fille, de façon tout à fait parasitaire.

Jean SANDAY

Emploi des jeunes

Les projets du PS du « neuf » avec du vieux

Au Parti Socialiste, le dernier projet en date pour l'emploi des jeunes est celui de Martine Aubry, présenté comme un contre-CPE.

EVA ou « entrée dans la vie active » proposerait aux jeunes de 18 à 25 ans, étudiants, en recherche d'emploi ou salariés précaires, une indemnisation mensuelle. Cette indemnisation remplacerait les autres aides comme l'APL (allocation personnalisée au logement) ou les bourses. On tiendrait compte du quotient familial et de la situation du jeune : en formation, au chômage, ou bien employé à temps partiel, etc. Le bénéficiaire aurait des devoirs, comme celui de suivre une formation ou de chercher un emploi.

Il est difficile de voir du neuf dans cette proposition, que ce soit dans le financement ou dans l'accès à un emploi stable. Ses promoteurs y voient une répartition plus équitable des aides qui, disent-ils, profitent actuellement davantage aux milieux favorisés. Peut-être, mais quand Martine Aubry présente cette mesure comme « le premier étage d'une carrière professionnelle sécurisée », cela relève du tour de passe-passe.

Éric Besson, chargé avec elle de l'emploi à la direction du Parti Socialiste, déclare que « le CDI doit rester la norme », mais qu'on peut concevoir « des sas d'entrée » pour les jeunes en grande difficulté, « à condition que ce ne soit pas des zones de non-droit ou des impasses ».

Mais justement, les « emplois-jeunes » promus par le gouvernement Jospin ont débouché sur des impasses parce que, au lieu d'être des embauches en CDI, ces contrats ne proposaient un emploi que pour cinq ans. D'autre part, seuls l'État ou les collectivités locales ont accepté de tenter l'expérience. Quant à imposer quoi que ce soit au patronat, il n'en était pas question.

Et il n'en est toujours pas question, bien au contraire. Fabius prône des « emplois sécurité formation » dans le privé, avec une rémunération minimale et une prime pour l'entreprise si cela débouche sur un CDI. Hollande parle de « contrat sécurité formation », où tous les contrats à durée indéterminée pour les jeunes sans qualification seraient subventionnés par une aide à l'employeur qui formerait le jeune. Il propose plus généralement de moduler les cotisations sociales des patrons en fonction de la durée du contrat, le CDI leur valant une remise avantageuse.

Chacun a sa recette pour s'opposer au gouvernement de droite et à son CPE, et accessoirement pour se positionner face à son concurrent dans le Parti Socialiste. Mais, quelles que soient les variations, les ingrédients restent les mêmes et ils sont parfaitement assimilables par le patronat.

Sylvie MARÉCHAL

CF

« Ne pas décevoir une nouvelle fois » C'est mal parti

Marie-George Buffet, la secrétaire nationale du PCF, était interviewée sur Europe 1, lundi 6 mars. Interrogée sur Ségolène Royal, la présidentiable du PS préférée des sondages, elle a redit ce qu'elle pensait des appréciations louangeuses et répétées de celle-ci à l'adresse de Tony Blair : « Si son exemple, son modèle, c'est Tony Blair, ce n'est pas très rassurant pour que la gauche ne déçoive pas une nouvelle fois. » C'est le moins que l'on puisse dire !

Que Fabius ou Strauss-Kahn, autres « présidentiables » du PS, aient eux aussi dit ces jours derniers tout le bien qu'ils pensent de Blair n'est pas plus rassurant. Alors, il faut chausser de curieuses lunettes pour prétendre, comme l'a fait la dirigeante du PCF, que Ségolène Royal « apparaît comme un peu différente des autres candidats du PS ».

Et quand Marie-George Buffet ajoute : « Je ne sais pas ce que porte Ségolène Royal comme projet politique », c'est se moquer du monde. Certes, Ségolène Royal se garde de préciser son programme. Encore qu'elle ait tenu à déclarer – et on peut la croire – que la gauche, si elle revenait au pouvoir, ne déferait pas tout ce que la droite a fait depuis 2002. Et puis le programme de Ségolène Royal, comme celui des autres présidentiables du PS, affiche des références on ne peut plus claires : Tony Blair en Grande-Bretagne, ou encore l'ex-Premier ministre centriste italien Romano Prodi, qui a mené une politique d'austérité en son

temps, auquel s'est ralliée toute la gauche parlementaire italienne et au côté duquel se précipitent tous les « candidats à la candidature » du PS français.

engage à rien ?

En fait, quel que soit ce que décidera le prochain congrès du PCF qui doit examiner, fin mars, la question de « la candi-



Marie-George Buffet lors de la fête de L'Humanité, en 2005.

Quant aux références « professionnelles » de tous ces gens (leur passé ministériel), elles ne plaident certes pas en leur faveur, en tout cas auprès des travailleurs.

Alors, Marie-George Buffet fait la fine bouche, feint de ne pas savoir ce que sont les « présidentiables » du PS, ni ce qu'ils feront. Ou encore, elle fait semblant de croire que leur programme serait négociable, comme quand elle déclarait sur la station radio citée : « J'ai envie de lui dire (à Ségolène Royal) que, si elle veut être candidate à la candidature, il faut maintenant qu'elle accepte le débat. » Mais même si elle acceptait le débat, ou que d'autres l'acceptent, qu'est-ce que cela changerait à partir du moment où l'on peut discuter de tout sans que cela

date du PCF à l'élection présidentielle », une chose est certaine : au deuxième tour de cette élection, la direction du PCF s'apprête à faire voter pour le candidat du PS. La direction du PCF appelle cela « battre la droite » et « faire gagner la gauche ». Mais cela ne change rien au fait que c'est derrière Ségolène Royal, ou Fabius, ou Strauss-Kahn ou encore Jospin, sinon un autre dirigeant du PS, que le PCF va sans doute se retrouver. Et cela « n'est pas très rassurant pour que la gauche ne déçoive pas une nouvelle fois »...

À nouveau, la direction du PCF n'a pas d'autre perspective, quoi qu'elle prétende, à proposer à ses militants, sympathisants et électeurs.

Pierre LAFFITTE

Ensisheim (Haut-Rhin)

L'incendiaire émule de Sarkozy en correctionnelle

C'est lundi 13 mars que Michel Habig, maire UMP d'Ensisheim, près de Mulhouse, ainsi que quatre employés municipaux, seront jugés par le tribunal correctionnel de Strasbourg. Ils devront répondre du délit de destruction de biens par incendie pour avoir, le 11 janvier dernier au petit matin, détruit par le feu quatorze caravanes de Roumains installées sans autorisation sur un terrain municipal.

Prévenus qu'il y aurait une descente de police ce jour-là,

les habitants de ces caravanes avaient fui leur domicile, que le maire a donc délibérément incendié en prétextant que ces caravanes étaient abandonnées. C'est le procureur de la République qui poursuit le maire pour avoir agi comme un vulgaire voyou, et plusieurs associations, dont le MRAP et la LDH, se sont portées partie civile.

« Ce que le maire a fait est hors de la compréhension humaine », explique Dominique Boiteau, président de l'Asnit (Association sociale

nationale internationale tsigane). « Dans des caravanes comme celles-là, j'ai vu des vieux qui ne pouvaient plus bouger, il aurait pu en faire brûler dedans. »

Tranquille et absolument pas gêné, Habig a affirmé à la télévision : « Je ne comprends pas où est le problème ». Et d'ajouter que « les véritables gens du voyage sont les bienvenus à Ensisheim »... Sauf qu'il n'y a toujours aucun terrain pour eux sur cette commune de près de 7 000 habitants, malgré les obligations prévues

par la loi Besson, même si un projet d'aire d'accueil de 25 à 30 places doit être réalisé d'ici mars 2007.

La municipalité d'Ensisheim, qui se targue d'avoir des finances saines, est beaucoup plus prompte à encourager et financer les projets pour les touristes fortunés : un complexe luxueux doit ouvrir fin octobre, avec 65 chambres et un restaurant de 100 couverts. Là, les pouvoirs publics ont les moyens d'aider et de trouver des terrains et locaux disponibles.

Ce maire n'en est d'ailleurs pas à son premier coup d'éclat contre les gens du voyage. En 2001, du purin avait été déversé sur des chemins menant à un campement dont la mairie tentait d'obtenir l'expulsion par voie légale. Ce coup-ci, la mairie s'est passée de toute demande d'expulsion et a employé la manière forte, pas le Kärcher, mais l'incendie. Mais le but est le même : racoler l'électorat réactionnaire.

Étienne HOURDIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Après le 7 mars

Contre le CPE et la précarité vers la troisième étape... et vite

Entre 400 000 et 1 million selon les sources, et en tous cas le double de manifestants selon la police elle-même, la deuxième journée nationale contre le CPE et la précarité appelée par les confédérations des salariés, les organisations de jeunesse et la gauche a été un succès. Par le nombre d'étudiants mais aussi de lycéens dans les cortèges, elle a manifesté qu'en cinq ou six semaines, le mouvement a fait boule de neige. Elle a apporté une réponse à tous ceux qui, au vu de ses hauts et bas, s'interrogeaient ou mettaient en cause la réalité de ce mouvement et de la mobilisation étudiante.

De même la présence plus importante de salariés, même si c'était encore pour beaucoup des militants syndicaux ou politiques, est le reflet de l'adhésion d'une majorité des travailleurs qui comprend et soutient la lutte entamée par une fraction de la jeunesse. Les sondages ne font que le confirmer. Et comment aurait-il pu en être autrement ? La précarité, contre laquelle une fraction des jeunes est entrée en lutte, est bien le fléau qui pèse sur tous, par tous les biais, celui qui permet aux capitalistes d'imposer une dégradation générale des conditions de vie et de travail, les licenciements, le chômage, les bas salaires...

Le parlement a voté la loi. Villepin assure qu'il ne reviendra pas dessus. Et alors ? Ce sont là des raisons supplémentaires d'étendre et de fortifier la mobilisation. Les étudiants, qui se souviennent comment certains des prédécesseurs des députés et sénateurs actuels comme du premier ministre ont dû manger leur chapeau – il n'y a pas si longtemps, Balladur ou Juppé par exemple – y sont décidés. Ils ont déjà programmé de prochaines journées de manifestations et d'actions, le 9 ou le 14 mars. Dans beaucoup d'universités, ils ont affirmé l'intention d'étendre aux étudiants qui n'ont pas encore bougé, à d'autres facultés qui ne sont pas encore vraiment entrées dans la danse, aux lycéens qui dès leur retour de vacances viennent de montrer qu'ils sont prêts à le faire. Et l'Unef appelle toutes les universités à la grève jusqu'au retrait du CPE.

Les principaux dirigeants syndicaux, Thibault, Mailly et même Chèreque, ont tous affirmé au soir du 7 mars qu'ils entendaient donner une suite à cette journée réussie. Dès demain jeudi 9, les confédérations et les organisations de jeunesse doivent se réunir pour envisager cette suite. La coordination natio-

nale étudiante a affirmé sa volonté de l'organiser en liaison avec les travailleurs et leurs organisations syndicales et politiques.

C'est bien en effet dans cette direction qu'il convient d'aller : donner une suite qui permettra de se retrouver toujours plus nombreux, jeunes et salariés, dans la lutte, dans la rue et dans la grève. Et cette fois à échéance rapprochée. Avoir fixé la seconde journée quatre semaines après la première, le 7 février, et avoir laissé passer les vacances scolaires et permettre aux noyaux déjà décidés de convaincre et d'entraîner toujours plus d'hésitants et de sceptiques était certainement de bonne tactique. La réussite du 7 mars en est la preuve. Mais tarder maintenant risquerait fort de laisser se dissiper l'élan. La coordination étudiante a évoqué le 16 mars, c'est-à-dire la semaine prochaine. Elle a évoqué aussi une manifestation nationale centrale. Ce jour-là ou un autre, cette action précise ou une autre... en tout cas il faut que ce jour soit proche et que l'action proposée permette de se retrouver encore plus nombreux, salariés et jeunes ensemble.

Bien sûr, l'avenir de cette lutte dépend de plusieurs facteurs : du fait que des fractions encore plus importantes de jeunes et de travailleurs se décideront à s'y joindre ; de la volonté réelle de tout faire pour cela des organisations de la jeunesse, traditionnelles ou surgies dans ce mouvement (syndicats, coordinations, comités de mobilisation ou autres assemblées générales), mais aussi de celle des organisations ouvrières, syndicats et partis de gauche.

Ce mouvement a commencé parce qu'une petite minorité au sein des syndicats étudiants ou des organisations de gauche ou d'extrême gauche, s'appuyant sur des minorités étudiantes pas beaucoup plus larges, l'a voulu, a su convaincre autour d'elle, pousser ses propres organisations et s'adresser à celles du mouvement ouvrier afin qu'elles se mettent en branle à leur tour. Pour que le mouvement continue et se développe, cette tâche est toujours à l'ordre du jour des militants d'extrême gauche et plus que jamais nécessaire, dans les universités, les lycées, les entreprises et les syndicats.

Jacques MORAND

Convergences Révolutionnaires n° 44 (mars-avril 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'immigration cible des démagogues.

Articles : Les jeunes plus les salariés... tout est possible – CNE, CPE... bientôt tous précaires – L'école au kärcher – Belgique : L'asile garanti... pour les capitalistes français – Allemagne : Les grèves – Espagne : Deux ans de gauche au pouvoir.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

rippe aviaire

Un révélateur de la démenche de cette société

Pas un cygne ou un canard ne meurt de la grippe aviaire dans un marais français sans que l'on en soit copieusement informé par les médias. En revanche, rien ou pas grand-chose ne transparait de l'évolution de cette infection dans les pays pauvres d'Asie et d'Afrique. Elle y a pourtant fait des dizaines de millions de victimes parmi les oiseaux et elle pourrait y avoir, demain, les conséquences les plus graves parmi les populations humaines.

Les mesures qui s'imposent pour circonscrire l'infection des oiseaux par le virus de la grippe aviaire sont connues depuis des décennies, on pourrait même dire des siècles : imposer des cordons sanitaires et instaurer des quarantaines. Quand un élevage est atteint, il faut abattre tous les volatiles et ceux des élevages proches. Au-delà, il faut confiner les volailles ou les vacciner pour les mettre à l'abri d'une contamination par les oiseaux sauvages. Et puis il faut interdire les marchés

experts sanitaires envisageaient les risques d'extension planétaire de la grippe aviaire. Comme le déclarait récemment dans une interview au journal *Libération* le directeur de la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la communauté internationale était alertée dès l'année 2004 sur le thème « *Mettons le paquet maintenant pour circonscrire l'épidémie* ».

Mais rien n'a été fait. Les pays les plus riches, ceux où les cerveaux les plus ins-



Turquie, des employés municipaux ramassent des volailles mortes de la grippe aviaire.

de volailles, contrôler les déplacements de population, etc. C'est ce qu'on a vu se mettre en place, très vite, dans l'Ain et en Camargue. À juste titre, car c'est le seul moyen d'enrayer la propagation du virus.

Mais en Afrique, où le Nigeria a été le premier pays déclaré atteint et où le virus risque d'infester tout le continent, ces moyens-là sont impossibles à mettre en œuvre. C'est une hypocrisie complète d'y recommander l'abattage des volailles, alors qu'il n'y a pas d'indemnisation prévue pour les éleveurs, ni surtout pour ceux qui n'ont que quelques poules de basse-cour pour assurer leur survie. Quant à prôner la vaccination de centaines de millions de volailles (il y aurait plus d'un milliard de volailles en Afrique), c'est carrément un leurre quand chaque dose de vaccin coûte 40 centimes d'euro et que les infrastructures vétérinaires font totalement défaut.

L'épizootie de grippe aviaire ne date pas d'hier. Elle remonte à décembre 2003. Partant de Corée, de proche en proche, en quelques semaines, tous les pays du Sud-Est asiatique ont été touchés. Des millions de volailles en sont mortes. Des hommes et des femmes aussi car, si ce virus spécifique des oiseaux ne se transmet que très exceptionnellement à l'homme, la contamination est cependant possible dans les conditions de promiscuité entre les volailles et les hommes, telles qu'elles règnent dans les régions les plus pauvres. À ce jour, près de 200 personnes ont ainsi été contaminées par des volailles et près de la moitié sont mortes, toutes dans des pays pauvres.

Dès les premiers mois de la crise, les

truits ont inventé les mesures de protection contre les infections et contre la propagation des épidémies, ont laissé, en toute connaissance de cause, l'infection se développer. Le virus s'est donc propagé et, comme il ne reconnaît pas les frontières, l'épizootie s'étend progressivement à tous les pays d'Eurasie et d'Afrique. Et c'est dans les pays pauvres, notamment en Afrique, là où les mesures de séparation des volailles et des hommes sont un vœu pieux, que les cas de contamination des populations par les poules seront les plus nombreux et donc que les conséquences seront les plus dramatiques. D'autant qu'elles seront encore aggravées par les épidémies de sida, de malaria, de tuberculose et de toutes ces maladies dont on meurt là-bas, alors qu'on sait pourtant les traiter sinon les guérir.

Sans compter que, plus le virus se répand, et plus le risque augmente qu'il subisse une mutation. On pourrait alors voir apparaître un virus totalement nouveau pour nos défenses immunitaires et, lui, contagieux d'homme à homme. Il en découlerait une véritable pandémie qui toucherait toutes les populations humaines. C'est à ce risque, que les États les plus riches se sont préparés en stockant du Tamiflu et des masques de protection. À la même époque, ils restaient sourds à ceux qui en appelaient à des mesures pour circonscrire l'épizootie et ils laissaient ainsi le virus se répandre et... préparer la pandémie.

C'est vraiment un monde fou !

Sophie GARGAN

Contre le CPE et la précarité

Mardi 7 mars, des centaines de milliers de manifestants se sont retrouvés dans les rues du pays derrière des banderoles présentant le CPE comme un contrat « Chômage, Précarité, Exclusion » ou « Exploitation », selon des variantes.

Au même moment, le Premier ministre ignorait superbement les clameurs des manifestants, depuis la tribune de l'Assemblée nationale où il se faisait une nouvelle fois l'avocat de sa mesure miracle, présentée comme le remède tant attendu contre le chômage des jeunes. « Un véritable contrat antiprécarité », a-t-il proclamé devant les députés, qui « donne une expérience », « permet une insertion directe dans l'emploi » et « ouvre droit à une formation ». Le CPE aurait donc ces « trois atouts », insiste son promoteur, pas rancunier, puisque la cote de popularité de Villepin ne cesse de s'effondrer dans les sondages.

Villepin a donc dû aller chercher du réconfort auprès des patrons. Il a réuni, à la veille de la journée de manifestation, une

petite brochette de directeurs des ressources humaines de dix grands groupes, comme AXA, LVMH, Total ou IBM. Ces derniers l'ont assuré qu'ils joueraient le jeu et que « tous les recrutements en CDI seront maintenus » – ce qui ne les engage que modérément. Mieux encore, de nombreux CPE seront « transformés en CDI au bout d'un an, voire de six mois, car il n'est pas question de perdre les bons jeunes que nous avons choisis et formés », lui a promis l'un d'entre eux.

En fait, ce nouveau cadeau aux patrons, exonérés dans ce cas de charges sociales et dispensés de verser les primes de précarité attachés aux contrats à durée déterminée, permettra de porter la période d'essai d'un jeune salarié de moins de 26 ans à deux ans, et donc de se séparer de lui sans avoir à fournir de motif, « s'il ne fait pas l'affaire », comme ils disent, ce qui risque bien souvent d'être totalement subjectif. Une précarité... un peu moins précaire, osent avancer certains défenseurs du CPE, puisque celle-ci peut durer... deux ans, ce qui économiserait au jeune salarié la recherche de contrats à

durée déterminée, enchaînés à la suite les uns des autres, de missions d'intérim ou autres contrats d'insertion.

Rien dans le CPE, comme le dénoncent les étudiants, en grève dans les universités pour exiger le retrait de cette mesure, ne peut en quoi que ce soit régler le problème du chômage des jeunes. Dans la tranche d'âge des 16-24 ans, près d'un quart des jeunes travailleurs sont chômeurs, selon des statistiques officielles dont on sait qu'elles décomptent pourtant de l'effectif des chômeurs nombre de jeunes réduits à des « petits boulots ». Il ne s'agit là que d'un pas de plus dans la déréglementation du travail, un nouvel accroc dans les protections légales, pourtant limitées, que le code du travail accorde aux salariés. Dans les entreprises à travers l'intérim et les CDD, les patrons adaptent sans difficulté le

nombre de salariés à ce qu'ils appellent « la demande », les fluctuations de leur activité, et ils taillent depuis des décennies dans les effectifs, souvent sans diminuer la production, bien au contraire, comme c'est le cas dans l'automobile.

Cet avatar « spécial jeunes » du CNE, le contrat nouvelles embauches, devrait, si Villepin maintient sa mesure malgré la vive impopularité qu'elle rencontre dans la population – 65 % de celle-ci considérerait la mobilisation anti-CPE comme « justifiée » – dont 35 % comme « très justifiée », représenter un volet supplémentaire dans l'éventail des emplois précaires à disposition des employeurs. Tous ces systèmes ont pour but de faciliter la flexibilité du travail au service des patrons, et pour effet de fragiliser et d'appauvrir les travailleurs, individuellement

et par familles entières, car les quelque cinq millions de chômeurs que compte le pays ne font qu'augmenter par l'arrivée périodique de salariés précaires privés d'emploi, venant du secteur privé comme du public.

Chômeurs, travailleurs pauvres, intérimaires ou employés à temps partiel imposé ou bien sous les multiples contrats conclus à l'avantage des patrons ou tout simplement subissant les bas salaires bloqués depuis des années, personne ne se fait d'illusion sur l'efficacité de la nouvelle mesure du gouvernement. Mais pour faire baisser pavillon au patronat qui prépare attaque sur attaque contre le monde du travail, bien des mobilisations seront encore nécessaires.

Viviane LAFONT

Succès des manifestations du 7 mars

Le 7 mars, de Lille à Marseille, de Bayonne à Quimper, de Strasbourg à Limoges, Nantes, Bordeaux, Lyon, La Rochelle, Grenoble, Brest, Aurillac, Paris, etc., en tout ce sont 175 villes où des cortèges avaient été organisés, avec des participants deux à trois fois plus nombreux que le 7 février. Sans pouvoir parler de toutes ces manifestations, nous pouvons en donner quelques exemples.

À Paris, où la manifestation a été la plus nombreuse, c'est un cortège très compact, jeune et dynamique malgré la pluie, qui est allé de la place de la République à la place de la Nation.

On y remarquait une très forte majorité de jeunes, des étudiants et des lycéens, regroupés derrière des banderoles, souvent un simple drap, mentionnant le nom de leur établissement scolaire ou universitaire et, bien sûr, leur refus du CPE. « Sauvons nos droits ! » proclamait un calicot en tête de cortège, « Retrait immédiat du CPE » lisait-on sur de nombreuses pancartes, les manifestants arborant des badges sur le même thème qui étaient distribués tout au long du cortège et scandant des slogans comme « CPE, C comme chômeur ! P comme précaire ! E comme exploité ! Assez de précarité ! »

Bien que les principales centrales syndicales, et d'abord la CGT, n'aient pas appelé à la grève ce mardi, on trouvait aussi des cortèges de travailleurs au sein de la manifestation,

notamment d'entreprises où des débrayages, voire des grèves avaient eu lieu. Tel était le cas des salariés, plus nombreux que d'habitude, de divers centres d'Air France, ou encore d'ADP (aéroports) menacés de privatisation, de travailleurs de l'automobile (PSA Aulnay, Renault Flins, Technocentre Renault de Guyancourt, PSA Poissy). Le nombre des travailleurs du secteur privé se remarquait d'autant plus que, dans le secteur public, il y avait eu peu d'appels à la grève de la part des directions syndicales.

À Marseille, malgré un vent violent et glacial, le cortège, parti du Vieux-Port, rassemblait des dizaines de milliers de manifestants, deux fois plus que le 7 février, selon la plupart des témoins. Étudiants, venus des facs de Marseille ou d'Aix, et lycéens ouvraient la manifestation, devant les salariés, dont ceux de GDF, rappelant leur opposition à la fusion-privatisation avec Suez.

À Toulouse, avec le renfort des lycéens, les étudiants venus



en masse des facultés en grève représentaient les deux tiers du cortège. Les CRS, harnachés dans le style « Robocop », qui montaient la garde devant les locaux de l'UMP, ont pu entendre, pendant trois heures, ce que les manifestants avaient à dire à « ceux qui veulent précariser les jeunes : Résistance ! »

Le cortège syndical, rassemblant un nombre de participants comparable à celui du 7 février, était composé par la CGT pour plus de moitié. C'est donc la mobilisation étudiante, très visible, qui a fait la différence avec la manifestation du mois dernier.

À Bordeaux, malgré une forte pluie, les manifestants étaient trois fois plus nombreux que le 7 février, avec cette fois

une très nette composante de lycéens dans la rue. À Perpignan, ce fut une manifestation deux fois plus importante que celle du 7 février. À Angoulême, là aussi, deux fois plus de manifestants qu'il y a un mois, avec une forte présence de la CGT.

À Limoges, derrière une banderole « Non à la précarité ! Qui sème la misère, récolte la colère » des milliers de jeunes, étudiants et lycéens, précédaient le cortège des salariés. Parmi ceux-ci, des postiers, des hospitaliers, des cheminots, des territoriaux, mais aussi et surtout des salariés du privé : travailleurs de chez Legrand, de Madrange, Ferro, Allia-Doulton, Valéo, du Bâtiment. Les cortèges syndicaux étaient beaucoup plus dynamiques et

animés qu'à l'accoutumée, avec un grand nombre de sonos scandant : « Assez de précarité, c'est un vrai boulot qu'il nous faut », « Retrait du CNE, retrait du CPE, sinon ça va péter », « Contrat première embauche, c'est la débauche », coupés de chansons fustigeant Sarkozy, Villepin et Parisot.

À noter, vers la fin, l'intervention de policiers qui ont interpellé sans ménagement des jeunes, ce qui a provoqué la colère des manifestants, la police ne se dégageant qu'à coups de gaz lacrymogènes. Des incidents qui n'empêcheront certainement pas la mobilisation contre le CPE de continuer.

Correspondants LO

Biélorussie

Le satrape Loukachenko et ses critiques occidentaux

Le président biélorusse Loukachenko, en place depuis 1994 et candidat à sa propre succession, a beau compter sur une réélection quasi assurée le 19 mars – même son opposition le concède à mi-mots –, ses sbires ne perdent pas la main.

Des policiers ont tabassé et arrêté le candidat d'un petit parti dit social-démocrate, Gramada. Privé, comme tout ce qui n'est pas lié au pouvoir, de la possibilité de tenir des réunions publiques, de diffuser et même d'avoir une presse indépendante, le candidat de Gramada s'était invité à une réunion du candidat-président. Il voulait apparemment y prendre la parole. Mal lui en a pris : il risque maintenant une condamnation à la prison, ce qui lui interdirait en outre de participer au scrutin.

Ce n'est pas la première fois que la police biélorusse s'en

prend à tout ce qui peut, de près ou de loin, ressembler à une opposition. À Minsk, la capitale, en temps normal, la moindre tentative de rassemblement est systématiquement dispersée par la force policière. Y diffuser un tract, c'est s'exposer à une arrestation. Alors, en période électorale, quand le régime doit faire semblant d'accepter la présence d'une opposition, il cogne, sans faire semblant.

Cela, la presse et les gouvernements occidentaux ne se privent pas de le dénoncer. Pour Bush, la Biélorussie serait la « dernière dictature en Europe ». En fait, ce ne sont pas tant les méthodes policières de Loukachenko qui indisposent les dirigeants occidentaux – ils s'appuient sur bien des dictatures de par le monde et usent des pires moyens quand leurs intérêts sont en jeu – que le fait qu'il reste un des rares alliés est-européens de la Russie. Ce n'est pas faute, pour l'Occident, au premier chef pour

les États-Unis, d'avoir soutenu, comme partout ailleurs en ex-URSS, tout ce qui pouvait s'opposer au régime local au nom d'une orientation pro-occidentale. Les puissances occidentales peuvent se flatter de certains succès en Géorgie et en Ukraine. Mais, malgré les efforts qu'elles déploient depuis des années pour soutenir l'opposition biélorusse, notamment par le biais d'ONG et d'organisations situées dans la Pologne voisine, nulle « révolution orange » ou de « de la rose » n'a pu déstabiliser le régime de Loukachenko. Au contraire, pourrait-on dire.

En 2001, lors de la précédente présidentielle, les États-Unis et l'Union européenne avaient dit qu'ils ne reconnaîtraient son résultat que si des observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) le contrôlaient. Las, Loukachenko a obtenu plus de 80 % des voix sans que l'OSCE déclare avoir constaté de fraude

d'envergure.

En fait, la population sait bien de quelles méthodes use Loukachenko, mais elle sait aussi que le régime a, finalement, réussi à lui assurer une certaine stabilité de ses conditions d'existence, au moins en comparaison de ce qu'ont connu les autres peuples de l'ex-URSS. Certes, la Biélorussie bénéficie des retombées du transit sur son territoire du gaz et du pétrole russes. Mais l'Ukraine en bénéficie encore plus, sans que cela ait permis à sa population d'échapper à un effondrement de son niveau de vie. La Biélorussie a sans doute moins pâti, économiquement et socialement, de la disparition de l'URSS que l'Ukraine et que la Russie, parce qu'un pouvoir central relativement fort a réussi à s'imposer et, du même coup, à imposer à la bureaucratie locale une certaine discipline, sinon une retenue dans le pillage des richesses du pays, ce dont ont été incapables les pouvoirs russe et

ukrainien.

Cette main de fer du régime s'est traduite, entre autres, dans le fait qu'il y a eu peu de privatisations-dépeçages de la propriété d'État ex-soviétique en Biélorussie, en tout cas rien de comparable avec ce qu'ont connu la Russie et l'Ukraine.

La haine que suscite Loukachenko, dans la presse d'ici comme auprès des dirigeants occidentaux, n'est pas étrangère au fait que son régime a, plus que ses voisins, conservé des traits de l'ancienne URSS et s'en sort relativement moins mal, sur le plan économique, que ses voisins qui se vantent d'avoir massivement privatisé. Et cela est difficile à admettre par tous ceux qui prétendent que prospérité rime avec mainmise du privé sur toutes les sources de richesse.

Si Loukachenko venait à être renversé sous les pressions occidentales, la population biélorusse n'aurait rien à y gagner. Il suffit de voir ce qui s'est passé en

Autriche - Carinthie

Fin de la coalition extrême droite-SPÖ

Les socialistes (SPÖ) du Land de Carinthie ont mis fin à la coalition qui les liait à l'extrême droite majoritaire, emmenée par Jörg Haider. Ce Land alpestre est le fief de cet individu connu pour ses déclarations antisémites et favorables à Hitler, ou pour son actuelle démagogie xénophobe, notamment contre les Slovènes.

En mars 2004, quelques jours après que des élections ont donné 42 % des voix à l'extrême droite, Ambrozy, le dirigeant

régional socialiste du SPÖ, annonça son alliance avec Haider. Cela s'étant fait lors d'un apéritif autour d'un chianti, le

nom de « coalition chianti » lui resta. Haider restait à la tête de la Carinthie, tandis qu'Ambrozy devenait vice-président. Les deux partis se partageaient les postes à la direction du Land, renvoyant les chrétiens conservateurs et les Verts dans l'opposition. Il y eut bien quelques réactions gênées à la direction nationale du SPÖ, mais à aucun moment il ne fut question pour elle de se séparer des socialistes de Carinthie. La coalition fut même justifiée du côté socialiste par une prétendue « volonté de contrôler Haider » et de pouvoir « influencer activement » l'administration du Land de Carinthie.

Ce petit monde, où se

mêlaient allègrement socialistes et extrême droite, s'entendit donc à merveille. Il y eut bien des points de friction, comme par exemple celui concernant la nomination du directeur de l'aéroport régional ou le versement de subventions à un théâtre. Par contre, sur des questions plus importantes, l'entente fut des plus cordiales. Ce fut notamment le cas à propos du chômage, qui augmente en Carinthie comme dans le reste de l'Autriche, tout comme à propos des déclarations de Haider contre les Slovènes, une minorité nationale présente depuis des siècles en Carinthie.

Il y a quelque temps, Haider

s'était fièrement fait photographeur installant un panneau de circulation sans sa traduction slovène, ce qui, dans cette région, est contraire à la Constitution. Mais ce geste provocateur n'entraîna pas plus de réactions de la part des socialistes.

Finalement, c'est en fait sur un problème somme toute mineur, de distribution d'une allocation familiale, que les socialistes ont mis fin à la coalition. Ce n'était évidemment qu'un prétexte. La raison de cette soudaine rupture est plutôt à rechercher dans la proximité des élections législatives, qui doivent avoir lieu à l'automne prochain et au terme desquelles devra se



Haider (à gauche) lors d'une cérémonie militariste qui permet à des néonazis de se manifester.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 95 (mars 2006)

- France**
Contexte électoral et épreuve de force sur le CPE-CNE
 - Haïti**
Préval imposé par la rue
Des élections sous la surveillance des casques bleus et sous la menace des bandes armées
 - Israël**
Après la victoire du Hamas et avant les élections du 28 mars
 - La montée islamiste**
Les fruits amers de la politique impérialiste
 - États-Unis**
Bush sous pression de son propre camp
 - Tribune de la minorité**
Le CPE passera-t-il l'hiver ?
- Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro



Arabie Saoudite

Pour Chirac, « Le client a toujours raison »

Géorgie et en Ukraine où les nouveaux dirigeants, plus éloignés de Moscou que leurs prédécesseurs, ont profité de la retombée du mouvement populaire pour conforter un pouvoir tout sauf démocratique, sans même que la population puisse enregistrer une quelconque amélioration de ses conditions de vie.

Mais il est aussi vrai que les travailleurs et petites gens de Biélorussie auraient tout intérêt à faire eux-mêmes le ménage. Car si Loukachenko et sa bande bénéficient, par défaut, d'un certain consensus, ils en profitent aussi pour assurer leurs privilèges sur le dos des classes populaires, tout particulièrement de la classe ouvrière, nombreuse, dont le régime cherche à briser toute tentative d'organisation même embryonnaire.

Pierre LAFFITTE

faire la désignation du futur chancelier. Justement, le principal opposant au chancelier actuel est le socialiste Gusenbauer, pour qui la compromission de son parti avec Haider en Carinthie était jugée trop lourde à porter, tout au moins en période électorale.

Après les élections, bien sûr, bien des combinaisons politiques pourront s'échafauder, y compris avec l'extrême droite. Les socialistes du SPÖ n'en seraient d'ailleurs pas à leur première tentative : de 1984 à 1986, ils avaient gouverné le pays avec le FPÖ, d'où est issu Haider.

Eric TOLIAN

Le voyage effectué par Chirac en Arabie Saoudite du 4 au 6 mars avait un but immédiat : tenter de conclure des contrats. Cela concernait notamment Dassault, avec la vente d'avions Rafale pour 6 milliards d'euros, Thalès, avec celle d'un système de défense pour 7 milliards d'euros, et Total, avec le projet de construction d'une nouvelle raffinerie. À plus long terme, l'objet était aussi de permettre aux capitalistes français de participer à l'appel d'offres géant que lance ce pays.

L'Arabie Saoudite, premier producteur mondial de pétrole, essaie en effet depuis quelques années de ne plus être le client et l'obligé exclusif des USA, comme elle tente de ne pas être seulement un producteur de pétrole. Cela représente des possibilités de contrats pour les industriels de tous les secteurs, et cela explique que Chirac se soit rendu quatre fois dans ce pays depuis qu'il est président, qu'il ait assisté aux funérailles du défunt roi Fahd et qu'il ait reçu en grande pompe le nouveau roi Abdallah à Paris. C'est aussi pour être dans les bonnes grâces du régime saoudien qu'il a multiplié les déclarations louangeuses sur sa volonté de « progrès ». D'après le président-VRP, le nouveau roi aurait « un ambitieux programme de transformations » et représenterait « la politique du renouveau ». Rien que ça.

Que le régime ait des projets en matière économique, sans doute. Mais, malgré quelques timides déclarations d'intentions, l'Arabie Saoudite reste un royaume dictatorial aux mœurs rétrogrades. Le port de l'habit traditionnel et du voile islamique y est toujours obligatoire pour toutes les femmes, y compris les

étrangères. Les femmes n'ont ni le droit de vote, ni celui de conduire une voiture, ni même celui d'adresser la parole à un inconnu. La police religieuse veille à ce que l'ordre moral soit strictement respecté. Au point qu'elle a, il y a trois ans, renvoyé dans les flammes, parce qu'elles n'avaient pas leur tenue réglementaire, des écolières qui fuyaient l'incendie de leur école. Quinze d'entre elles y ont péri.

Il y a chaque année plusieurs dizaines d'exécutions publiques, au sabre pour les hommes, au pistolet pour les femmes. Trois personnes ont été décapitées pour délit d'homosexualité en 2002. On peut être condamné à l'amputation de la main, à la flagellation publique et même à l'arrachage de dents... Il n'existe pas de salle de cinéma, dans un pays de 26 millions d'habitants, car le cinéma est considéré par les

religieux comme un facteur de dépravation.

Bien sûr, il s'agit là de lois qui s'appliquent à la vie publique. Elles n'empêchent pas les mêmes riches émirs qui les imposent à toute la population de consommer de l'alcool ou de regarder des films pornographiques à la maison ou lors de leurs voyages à l'étranger. Mais en même temps qu'ils imposent cet ordre moral, ils proscrirent les droits les plus élémentaires. Ni partis politiques, ni syndicats, ni journaux indépendants ne sont tolérés. Le droit de grève n'existe pas. En revanche, bien des familles riches possèdent des esclaves domestiques.

C'est le monarque absolu de ce pays que Chirac a serré dans ses bras pour lui glisser à l'oreille quelques propositions de contrats. Car ce régime moyenâgeux a tout l'argent qu'il faut pour équiper son armée en avions de combat et entretenir une police toute-puissante. Et c'est une oppression terrible pesant sur des millions de femmes et d'hommes que la visite d'un Chirac contribue à renforcer politiquement, avant de le renforcer matériellement grâce aux fournitures guerrières de Dassault, Thalès et compagnie.

Paul GALOIS



Pour quelques contrats de plus Elles prirent le voile à Riyad

À l'occasion de la visite de Chirac en Arabie Saoudite, les reportages ont montré le spectacle affligeant de sa femme Bernadette, qui avait revêtu pour la circonstance une abaya noire (robe en tissu épais, dissimulant le corps du cou jusqu'aux pieds). On a également pu voir Laurence Parisot, présidente du Medef, la tête et les épaules couvertes d'un foulard à la manière islamique.

Certes, Bernadette Chirac n'est pas réputée pour être attachée aux idées progressistes, et à la défense de la condition des femmes en particulier. Mais cela en dit long sur les concessions que ces femmes de la bourgeoisie sont prêtes à faire quand quelques contrats commerciaux sont en jeu !

Quant aux commentateurs qui ont justifié cette attitude

comme imposée par le respect du protocole et des coutumes locales, on attend qu'à la prochaine visite d'émirs à Paris ils tiennent le même discours pour réclamer que ces visiteurs fassent arborer à leurs femmes des costumes un peu plus joyeux que les tristes tenues qu'avaient revêtues les accompagnatrices de Chirac !

Roger MEYNIER

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

**La Chine :
nouvelle superpuissance économique,
ou développement
du sous-développement ?**

N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

**États-Unis :
La société capitaliste la plus puissante
à la lumière de la catastrophe de la
Nouvelle-Orléans**

N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

Guerre en Irak et troubles psychologiques

Un tiers des soldats américains de retour d'Irak ont eu besoin de consulter un service de santé mentale et 19,1 % d'entre eux souffrent de troubles psychologiques. Ils étaient 11,3 % parmi ceux qui revenaient d'Afghanistan et 8,5 % parmi ceux qui avaient combattu ailleurs, en Bosnie ou au Kosovo.

C'est le résultat d'une

enquête publiée début mars par un journal médical américain. Les médecins espèrent, grâce à un suivi plus précoce, avoir « un taux moins élevé de traumatismes mentaux résultant des combats que dans les guerres précédentes ».

Du Vietnam, les vétérans ont rapporté des maladies mentales, l'alcoolisme, la toxicomanie, sans compter les cancers

dus à la dioxine des défoliants, qui tue encore trente ans après.

Après l'Afghanistan, après la première guerre du Golfe, avec l'occupation de l'Irak, l'impérialisme américain continue sur sa lancée : sa guerre consomme aussi ses propres soldats. Après tout, c'est pour lui le destin normal de ceux qu'il ne considère que comme de la chair à canons.

S.M.

Les étudiants contre le CPE

Parti de Rennes il y a un mois, le mouvement des étudiants contre le CPE a gagné de l'ampleur à la faveur de la reprise des cours dans l'ensemble des académies, touchant notamment plusieurs universités comme Bordeaux, Toulouse, Aix-en-Provence, Poitiers, Tours, La Rochelle, etc., et Nanterre, Tolbiac, Jussieu, Censier, Villetaneuse en région parisienne. Le mouvement peut bien sûr encore progresser : de nombreuses universités sont encore peu mobilisées, sans compter les lycées.

Mais quinze à vingt universités sont « en grève ». Plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'étudiants s'y rassemblent quotidiennement en assemblées générales. Ces assemblées comptent notam-

ment de nombreux étudiants de milieux populaires, qui ont des petits boulots, sont bien au fait de ce qui se passe dans les entreprises, et sont conscients du cadeau que le CPE représente pour les patrons. Les étudiants bloquent parfois l'accès aux bâtiments, et multiplient les actions envers les lycéens ou la population.

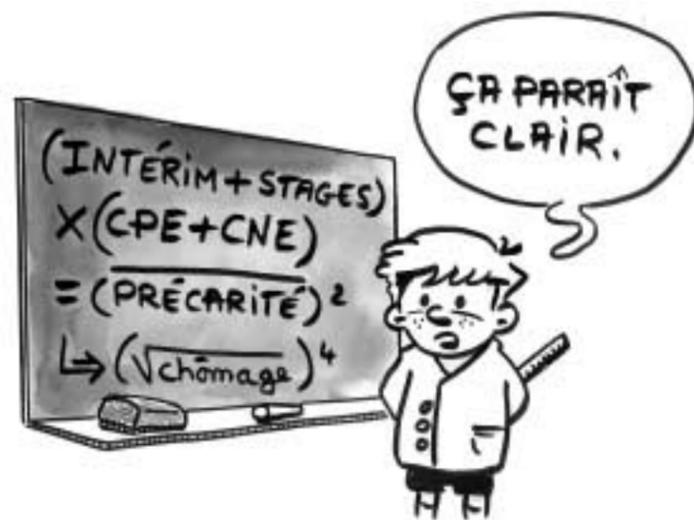
Regonflés par le succès des manifestations du 7 mars, les étudiants devaient discuter en assemblées générales, mercredi 8 mars, de la suite, et bien sûr de continuer et d'élargir le mouvement.

Ainsi, les étudiants de la faculté de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, sont mobilisés depuis le 16 février. Des assemblées générales sont organisées quotidiennement et

regroupent, en fonction des jours et du nombre d'étudiants présents sur le campus, de 200 à 700 personnes. Des enseignants et des personnels administratifs et techniques leur ont apporté leur soutien.

Mardi 7 mars, pour la grande manifestation, c'est en tout un cortège de quelque 1 200 personnes qui est parti pour Paris ! Et après le succès de la manifestation, le moral était bon. De nombreux étudiants n'ont qu'une envie : que le mouvement s'étende !

De même, depuis plusieurs semaines, la faculté de Paris-Tolbiac est mobilisée. Jeudi 23 février, une assemblée générale de 400 personnes avait voté la grève et le blocage. Il a été reconduit par des assemblées générales de 800 à 1 100 per-



sonnes, toute la semaine. Là aussi, les étudiants mobilisés ont largement participé à la manifestation du 7 mars, et le 8, une assemblée devait décider de la suite à donner au mouvement.

Enfin, l'université de Paris-Jussieu a été bloquée pendant trois jours, du lundi 27 février

au mercredi 1^{er} mars. Près de 800 étudiants se sont réunis tous les jours en assemblée générale pour voter la grève et la reconduction de blocage. Ce qui a donné l'occasion à tous de se retrouver pour discuter du CPE, de la politique du gouvernement, et organiser la suite.

Éducation des tout-petits

Il faut des moyens, pas des détecteurs de déviance !

En septembre 2005, l'Inserm, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, publiait un rapport de spécialistes intitulé « *Trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent* ». L'ensemble de l'expertise est une somme de bavardages et de lieux communs sur les facteurs de risque des troubles de conduite dans lesquels on relève pêle-mêle, « *la criminalité au sein de la famille, la consommation de drogues par la mère pendant la grossesse, la violence télévisuelle* », etc. Et ceci en faisant abstraction de tous les facteurs sociaux qui interviennent dans le développement de l'enfant. C'est dire l'intérêt de l'étude...

En plus, en conclusion, l'expertise propose, sous prétexte qu'elles pourraient être des signes avant-coureurs de délinquance « *le repérage des perturbations du comportement dès la crèche et l'école maternelle* » ! À juste titre, des pédiatres, des psychiatres, des professionnels de l'enfance et de l'éducation se sont élevés contre ces conclusions. Une pétition circule. Sous le titre « *Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans* » elle questionne : « *Faudra-t-il aller dénicher à la crèche les voleurs de cubes ou les babilleurs mythomanes ?* ». Car les « experts » de l'Inserm proposent de dépister dès le plus jeune âge des signes tels que « *indocilité, agressivité* » ou encore « *froidueur affective et tendance à la manipulation* », dont on se demande bien ce qu'ils

peuvent signifier chez un bébé de 36 mois... Une chose est sûre, l'expertise ne peut que ravir le ministère de l'Intérieur qui, du reste, s'appuie sur ses conclusions pour la mise en place de son projet de loi « *sur la prévention de la délinquance* ».

Enfin, l'escroquerie majeure du rapport réside dans les structures qu'il préconise d'utiliser pour apporter des solutions aux enfants en difficulté. La France, dit le rapport, « *dispose d'un réseau bien structuré de services aux jeunes enfants et à leur famille (service de PMI, crèches, écoles maternelles)* ». Mais de qui se moque-t-il ? Il n'est pas besoin d'avoir été baptisé « expert » pour savoir que ces structures essentielles sont, au contraire, en nombre bien insuffisant. Combien de parents se retrouvent-ils sans place en crèche à moins d'avoir, et encore, posé leur demande sur la liste d'attente avant même d'avoir conçu leur bébé ? Et c'est une évidence que les classes de maternelles sont trop peu nombreuses, que les institutrices ont un nombre bien trop grand d'enfants dans leurs classes, surtout quand il faut apporter à ces enfants la maîtrise du langage dans des milieux où les parents ne peuvent le faire à la maison, faute de maîtriser eux-même la langue française.

L'éducation des tout-petits ne relève ni du bla-bla, ni des détecteurs de déviance, mais de moyens financiers. C'est le seul choix qu'il faudrait faire !

Sophie GARGAN

École polyvalent Delacroix – Drancy (Seine-Saint-Denis)

Un licenciement qu'il ne faut pas laisser passer

Depuis une semaine, au lycée polyvalent Delacroix de Drancy, une pétition circule pour soutenir un collègue qui va perdre son emploi à la fin de l'année scolaire. Cet enseignant d'allemand enseigne depuis 1993 en tant que maître-auxiliaire.

En 2003, il avait passé et réussi le concours pour devenir professeur titulaire. Il était donc en stage au lycée depuis septembre. Mais après deux visites réalisées en classe, l'Inspection générale vient de juger qu'il n'était pas « compétent », alors qu'il enseigne depuis dix ans et qu'il avait été contrôlé plusieurs

fois sans problème !

Cette décision entraînait son licenciement, ce qui est déjà choquant. Mais le rectorat, après l'avoir licencié sans hésitation, lui a proposé de revenir donner des cours en tant que contractuel, donc avec un statut encore plus précaire, alors qu'en tant qu'auxiliaire il était à peu près garanti d'être réemployé à chaque rentrée ! Autrement dit notre collègue, pour avoir réussi le concours, risque de se retrouver au chômage à la rentrée, comme des dizaines de milliers de contractuels licenciés depuis septembre 2005.

En réalité, le refus de titulari-

sation de cet enseignant s'inscrit dans la politique actuelle du ministère de l'Éducation nationale, qui non seulement prétend qu'il y a trop de professeurs d'allemand, mais cherche à supprimer le statut de maître-auxiliaire, pour le remplacer par celui de contractuel, un personnel plus précaire dont il peut se débarrasser plus facilement.

Il ne faut pas laisser faire ce sale coup. Et, comme le dit notre pétition, nous exigeons la réintégration de notre collègue en tant que maître-auxiliaire.

Correspondant LO

Un service postal de plus en plus cher

Depuis le 1^{er} mars, La Poste a supprimé le tarif économique pour l'envoi de colis postaux. Désormais, tous les colis sont acheminés en « Colissimo », mais pas au même tarif : un colis de 500 grammes qui coûtait 4,05 euros en tarif économique coûtera désormais 5,10 euros à l'utilisateur, soit une augmentation d'environ 25 %. La Poste n'y va pas avec le dos de la cuillère ! Et pour faire bonne mesure, elle a augmenté dans la foulée ses autres tarifs Colissimo : le colis d'un kilo passe de 6,15 à 6,20 euros, et celui de trois kilos de 7,55 à 8 euros !

La Poste justifie la suppression du tarif économique en disant qu'en moyenne les usagers envoyaient deux colis par an, ce qui ne leur coûterait qu'une vingtaine d'euros supplémentaires ! Avec un tel raisonnement, on pourrait augmenter le prix de tous les produits au motif qu'on n'achète chacun que quelquefois dans l'année ! La Poste va ainsi taxer les usagers qui choisissaient le tarif dit « économique », c'est-à-dire ceux qui le faisaient justement pour ne pas avoir à déboursier trop d'argent, malgré les inconvénients de ce service, tels qu'il fallait souvent

une semaine pour que le colis arrive à destination.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un nombre croissant d'usagers faisaient leurs envois en Colissimo, service plus rapide et plus fiable... ce qui permet à La Poste de trouver une autre justification à la suppression des envois simples.

La Poste remplit de moins en moins sa mission de service public et fait payer ses services de plus en plus cher, au détriment des usagers, à commencer par les plus modestes.

Marianne LAMIRAL

☞ mars 1956-8 mars 2006

Planning familial Cinquante années de luttes pour le droit des femmes

Cette année, selon un rituel désormais bien établi, les officiels de tout acabit et de tous pays – puisque cette journée est une journée internationale – consacrent UNE journée aux femmes sans que rien ne change pour elles.

Sauf quand des femmes et des hommes se mobilisent pour faire évoluer des mœurs qui datent d'un autre âge.

Il se trouve que ce 8 mars 2006 est aussi le cinquantième anniversaire de la fondation du Planning familial, créé le 8 mars 1956. Ces cinquante ans furent jalonnés de luttes pour que les femmes imposent un droit essentiel, et pourtant élémentaire, celui de disposer de leur corps comme elles l'entendent, le droit de choisir d'avoir ou pas des enfants.

Quand le Planning familial vit le jour, il portait le nom de « maternité heureuse ». Ce choix d'une étiquette volontairement ambiguë traduisait le souci de ceux qui furent à l'origine de cette initiative, de ne pas avoir à affronter les foudres d'une loi datant de 1920, qui réprimait sévèrement « la provocation à l'avortement » et qui interdisait « toute propagande anticoncep-

tionnelle ». Ainsi, des femmes, mais aussi des hommes décidés, mirent sur pied, autour de madame la docteur Lagroua Weill-Hallé, des moyens matériels permettant de contourner cette loi réactionnaire dont les deux principaux piliers restaient les Églises, essentiellement l'Église catholique, et l'Ordre des médecins. Sans compter les élus (ceux ouvertement réactionnaires ou ceux qui n'osaient pas affronter les préjugés qu'ils prêtaient à l'opinion) qui refusaient de revenir sur cette situation.

Malgré toutes les difficultés, des mutuelles et quelques hôpitaux ouvrirent des centres de consultation du Planning familial. Mais il fallut attendre décembre 1967 pour qu'une première loi, proposée par le député gaulliste Lucien Neuwirth, soit votée et autorise la contraception, non sans réserves : les femmes de moins de 21 ans devaient avoir l'autorisation des parents, la Sécurité sociale ne remboursait aucun moyen contraceptif, la publicité restait interdite et les décrets d'application se firent attendre longtemps. Finalement, il fallut la mobilisation et les luttes des femmes dans les années qui sui-

virent, pour vraiment faire changer la loi.

En 1974, le Mouvement pour le planning familial donna naissance au Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception, le Mlac, qui prit la tête de nombreuses

mobilisations et en particulier de campagnes dans lesquelles femmes et médecins reconnaissaient publiquement avoir pratiqué des avortements. En décembre 1974, à l'initiative de Simone Veil, alors ministre gaulliste de la Santé, une loi fut enfin votée autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Cinquante ans après le vote de la loi Veil, les droits des femmes à choisir à quel moment elles veulent ou pas un enfant est loin d'être acquis dans les faits. Les structures d'accueil, en particulier dans les hôpitaux publics, le nombre des méde-

cins formés à la pratique des IVG, déjà notoirement insuffisants, diminuent. Les pressions des religieux de toute obédience, des milieux les plus conservateurs et les plus réactionnaires, exercent une pression permanente pour bafouer la loi, la rendre difficilement applicable, sinon pas du tout. En fait, en 2006, le combat courageux commencé il y a un demi-siècle par les hommes et les femmes du Planning familial reste encore d'actualité.

Michel ROCCO

☞ Villepin à Marseille

Foot, pizza et barrages de flics

La visite de Villepin dans les quartiers Nord de Marseille le vendredi 3 mars n'est pas passée inaperçue pour les habitants du quartier.

En effet, venu ce jour-là à Marseille, Villepin devait, entre autres, visiter l'« école de la deuxième chance » située dans les anciens abattoirs. Une véritable armada policière fut déployée afin que télévision et journalistes puissent immortaliser en toute tranquillité la visite du ministre.

Dans la boulangerie du quartier, des adolescentes racontaient qu'elles avaient été fortement incitées à faire de la figuration et à venir serrer la main de Villepin devant les caméras. En même temps, le quartier a été neutralisé et ses habitants interdits de séjour à l'heure du déjeuner. Le boulevard Bernabo et le chemin de la Madrague-Ville qui mènent à cette école ont été bloqués ainsi que toutes les rues autour. Il était impossible de franchir les barrages pour rentrer chez soi, même en montrant ses papiers. Le bus 70 a été obligé de faire marche arrière ainsi que toutes les voitures qui se dirigeaient vers les anciens abattoirs.

Il fallait laisser en paix Villepin et ses admirateurs. Il fallait le laisser faire joujou, ici devant un filet de volley, là avec des boules de pétanque, ailleurs en faisant un peu de foot, ou bien manger un morceau de pizza sur le marché des Capucins en centre-ville.

Il ne fallait surtout pas que Villepin entende autre chose que des choses gentilles. La police y veillait.

Correspondant LO



☞ hausse des tarifs des médecins

Rien de bon pour les malades

Le gouvernement vient d'accorder aux médecins une augmentation du tarif de leur consultation. Celle-ci passera à compter du 1^{er} août, de 20 à 21 euros pour les généralistes. Cette hausse, qui devrait coûter près de 150 millions d'euros à la collectivité, était prévue pour le 1^{er} novembre mais le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) a déclaré être prêt à faire « un gros effort pour les médecins ». D'autres augmentations sont prévues, pour les généralistes comme pour les spécialistes. Le tarif minimum de la consultation chez un spécialiste, qui était de 23 euros en janvier, va passer à 28 euros fin mars. À compter du 15 avril, on devra déboursier 23 euros chez un généraliste pour faire examiner son enfant de deux à six ans. Enfin les médecins de sept spécialités (cardiologues, allergologues, rhumatologues, dermatologues, ORL, etc.) dont l'acti-

tivité aurait baissé depuis l'instauration du parcours de santé le 1^{er} janvier 2006, sont autorisés à augmenter temporairement leurs tarifs pour un montant évalué à 34 millions d'euros.

Le geste est clair : à un an des élections présidentielles, le gouvernement met la main à la poche ou plus exactement à celle des assurés sociaux pour s'attirer les bonnes grâces des électeurs-médecins. Il a même accepté d'envisager pour 2007 une consultation à 23 euros et Sarkozy, pour ne pas être en reste, s'est déclaré favorable à un « rapprochement » des tarifs des spécialistes et des généralistes, ce qui est une vieille revendication de ces derniers. Bref, Villepin, Sarkozy et l'UMP sont aux petits soins pour les médecins.

Mais les syndicats médicaux signataires de l'accord se sont aussi dits prêts à faire des « efforts » ou plus exactement des économies. En échange de

cet euro supplémentaire que toucheront les médecins, ils se sont engagés à réduire les prescriptions d'antibiotiques de 10 % en 2006 et celles d'anxiolytiques ou d'hypnotiques de 5 %. Ils délivreront aussi moins d'arrêts de travail – en 2005 cela avait permis d'économiser 722 millions d'euros à la CNAM, s'est félicité un de leurs représentants – et ils contrôleront plus étroitement les transports en ambulance et la prescription d'examens médicaux. Enfin, ils se sont engagés à prescrire plus de médicaments génériques. Au total la CNAM attend de toutes ces mesures 1,4 milliard d'économies sur deux ans.

En un mot les syndicats de médecins libéraux signataires acceptent d'être les acteurs zélés d'une politique d'économies systématiques qui ne pourra se faire que sur le dos des malades. Mais la CNAM dit de l'accord signé que c'est un bon accord,

puisqu'elle déboursera 300 millions d'euros sur deux ans pour espérer économiser presque quatre fois plus, 1,4 milliard...

Voilà comment le gouvernement et les représentants des médecins libéraux discutent de la santé et de ce qu'ils appellent la « maîtrise des dépenses ». Ce sont des millions d'euros supplémentaires pour augmenter le pouvoir d'achat des médecins libéraux mais ce sera une baisse continue, en terme de soins et de prévention, pour des travailleurs qu'on veut en plus faire passer pour des malades imaginaires, grands amateurs de « nomadisme médical » et consommateurs effrénés de médicaments et d'examens en tout genre.

« Tout le monde y gagne », a osé affirmer le ministre de la Santé Xavier Bertrand... sauf les malades !

Cédric DUVAL

az de France

Les motifs d'inquiétude du personnel

Selon le gouvernement et la presse, cela fait des mois que GDF discutait avec Suez d'une fusion éventuelle. Si c'est vrai, cela signifie que les dirigeants n'ont pas jugé bon d'informer, ni les salariés d'une entreprise (GDF) encore contrôlée par l'État, ni les usagers d'un service censé être public.

Le personnel de GDF a appris au dernier moment, comme tout le monde, qu'il allait être privatisé et « vendu » à Suez.

Les salariés se souviennent que le gouvernement (Sarkozy en particulier) avait promis que la part de l'État ne descendrait pas en dessous de 70 % du capital de GDF, et constatent que ce sera beaucoup moins. Ils ont entendu des ministres prétendre que Gaz de France allait absorber Suez, alors que c'est l'inverse qui est vrai. Les salariés donc n'ont pas la moindre confiance dans les discours rassurants du gouvernement et des directions.

L'inquiétude domine. Les réductions d'effectifs ne vont-elles pas s'accélérer ? Des représentants des directions des branches commerciales de GDF se veulent rassurants... tout en déclarant que ceux qui ont quelque chose à redouter ce sont les comptables. Ici ou là, la direction de GDF n'a pas caché qu'il y aurait des coupes parmi les cadres...

Le personnel craint aussi

pour le maintien du statut du personnel. Sera-t-il étendu au personnel de Suez, ou au contraire rogné puis supprimé ? Que deviendra la garantie, de fait, de l'emploi ?

D'autre part, il existe des tarifs préférentiels pour le gaz et l'électricité. Que deviendront-ils ? Seront-ils étendus au personnel de Suez ? Cela paraît peu vraisemblable. Le personnel EDF perdra-t-il ses avantages gaz, et réciproquement le personnel GDF perdra-t-il ses avantages électricité ? Et qu'en sera-t-il pour les retraités qui sont actuellement à la fois EDF et GDF ?

Dans un autre domaine, que deviendront les activités sociales (colonies de vacances, etc.) qui dépendent de la CCAS (l'équivalent des comités d'entreprise) ?

Chacun s'attend au pire.

Face à cette situation, les fédérations syndicales et, au-dessus, les confédérations sont d'une timidité qui surprend même ceux qui sont habitués à leur très faible combativité.

Dans un très long communiqué, l'UFICT CGT écrit notam-

ment : « Il est urgent que les responsables et les élus politiques, tant français qu'européens, reprennent la main sur ce secteur afin d'assurer l'indépendance énergétique, la sécurité d'approvisionnement et la réponse aux questions environnementales. (...) Les usagers, du particulier à l'industriel, ont besoin de sécurité et de garantie des prix. » Il y en a trois pages comme ça. La fédération CGT défend « la politique énergétique de la France » et n'est pas avare de conseils au patronat.

Et pour les salariés ? La CGT « entend se déployer auprès de tous les personnels (...) pour débattre de la situation, convaincre de la nocivité de ce projet de fusion et faire connaître les propositions alterna-

tives de la CGT ». C'est tout.

À la date du 7 mars, plus d'une semaine après l'annonce de la fusion GDF-Suez, les fédérations syndicales ne s'étaient toujours pas mises d'accord pour une action. Elles n'ont rien proposé en guise de riposte, et surtout pas de manifester le 7 mars car, voyez-vous, cela aurait pu entraîner une confusion avec ceux qui allaient manifester ce jour-là contre les CNE et CPE !

En fin de compte, ce sont des syndicats EDF et GDF CGT de Paris et région parisienne (et aussi de quelques villes de province), qui ont appelé à un rassemblement de protestation le 7 mars. Pour Paris, à 11 heures du matin dans la cour du centre

de la rue Condorcet. Environ 400 agents de Paris et de la proche banlieue y ont participé. Ce n'est évidemment pas beaucoup mais, après l'attitude démobilisatrice des dirigeants syndicaux, il n'y avait pas de quoi être vraiment surpris. Et même à ce rassemblement, il n'y eut guère de perspectives données. La seule conclusion émise par un responsable parisien fut : « Espérons qu'il sortira quelque chose de la réunion à la fédé de nos secrétaires qui a lieu jeudi soir. »

On ne peut mieux faire comprendre que, pour se défendre, les travailleurs de Gaz de France ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Correspondants LO



Le développement du groupe Suez

Un enrichissement fortement aidé par les gouvernements

Suez, candidat à la privatisation-absorption de Gaz de France, est un énorme conglomérat, spécialiste de l'eau via sa filiale la Lyonnaise des Eaux, ainsi que de l'environnement et de l'énergie. Au cours des décennies, ce groupe a réussi à se développer grâce à ses liens privilégiés avec les différents gouvernements, au point de peser aujourd'hui plus de 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. Ses bénéfices pour 2005 dépassent largement les 2 milliards d'euros.

Sans remonter à la construction du canal de Suez, qui pourtant a marqué cette société (le diplomate-affairiste Ferdinand de Lesseps profita des largesses et du soutien de Napoléon III), elle et ses actuelles filiales ont connu à de multiples reprises les faveurs du pouvoir. La nationalisation du groupe Suez par la gauche au pouvoir, en 1982, n'a pas été une mauvaise affaire pour ses actionnaires, d'autant que ceux-ci ont pu récupérer le groupe, reprivatisé dès 1987, avec une belle plus-value. Et ce n'était pas sa première expérience. Déjà en 1946, le gouvernement français avait nationalisé les secteurs du gaz et de l'électricité. La société « Lyon-

naise des Eaux et de l'Éclairage » rebaptisée « Lyonnaise des Eaux » s'en était sortie financièrement très bien, pour devenir progressivement l'acteur incontournable de toutes les collectivités locales, aux côtés de son comparse en monopole la Générale des Eaux.

Ce domaine est toujours une vache à lait très rentable, grâce à de multiples appuis politiques, acquis par copinage et pots-de-fer. Les procès où la Lyonnaise des Eaux, Suez ou ses filiales sont impliqués ne se comptent plus. De plus, le groupe est périodiquement accusé de pratiquer des prix trop élevés, profitant de sa situation de monopole. En novembre dernier, la

Lyonnaise des Eaux a reçu une amende record de 400 000 euros de la part du Conseil de la concurrence, pour avoir imposé au marché de Rungis des prix exorbitants pour la fourniture de l'eau.

Ce genre d'accusation existe également dans nombre de pays où Suez-Lyonnaise des Eaux est implantée. En Bolivie, le gouvernement lui garantissait un taux de rendement de 13 % par an ! En Argentine, le groupe a été accusé de faire payer des prix inabornables, dans un pays où une partie de la population laborieuse a été plongée dans la misère, de couper inconsidérément l'eau aux citoyens ne pouvant plus payer, et de refuser de réaliser des travaux d'extension indispensables. Finalement, Suez-Lyonnaise des Eaux s'est retirée de sa filiale Aguas Argentinas en septembre dernier.

Dans le domaine de l'électricité, Suez n'est pas un petit poucet. Et cela, grâce à... EDF qui lui a vendu en 2000 la CNR, la

Compagnie nationale du Rhône. De fait, Suez est actuellement le deuxième producteur français d'électricité, avec 7 % de la production totale d'électricité, et 25 % de la production hydraulique. Il est également le premier producteur d'électricité de Belgique, via sa filiale Electrabel.

Les liens étroits de Suez avec le pouvoir se retrouvent dans la composition même de son conseil d'administration. On peut citer Edmond Alphandéry, qui fut ministre de l'Économie du gouvernement Balladur de 1993 à 1995 ; ou Anne Lauvergeon, PDG de la société française Areva (nucléaire), qui s'est fait connaître dans les années 1980 comme proche conseillère de Mitterrand à l'Élysée ; ou encore Jean Peyrelevade, connu pour son passage en tant que PDG au Crédit Lyonnais, mais qui fut auparavant directeur de cabinet du Premier ministre socialiste Pierre Mauroy.

Mais Suez est une entreprise

franco-belge, puisque son principal actionnaire, Albert Frère, est un milliardaire belge qui fit fortune dans les années 1970, en vendant ses usines sidérurgiques en dégringolade au gouvernement de Bruxelles. Le copinage patrons-gouvernement n'est donc pas une spécialité française, comme le prouve encore la présence au conseil d'administration d'Étienne Davignon, ancien ministre belge des Affaires étrangères et commissaire européen pendant de longues années.

Depuis longtemps, depuis toujours, Suez et ses filiales ont fait la fortune de leurs actionnaires en rançonnant ce qui devrait être du domaine du service public, l'énergie, l'eau, l'environnement, avec la bénédiction, la complicité active des gouvernements. Si la fusion Suez-Gaz de France se réalise, ce sera pour le groupe une occasion de plus de le faire.

Bertrand GORDES

Près le « patriotisme »,
la guerre civile économique ?

Gaz de France contre Électricité de France

Bien des usagers du gaz et de l'électricité commencent à réaliser, à la suite des derniers événements, que GDF et EDF sont non seulement séparés, mais même qu'ils sont en guerre.

Déjà, en province, les factures sont souvent « démixées », c'est-à-dire qu'il y en a une pour le gaz et une autre pour l'électricité. La même chose devrait arriver d'ici quelques mois en région parisienne.

Par ailleurs, les agents commerciaux d'EDF sont maintenant vivement incités à vendre du gaz aux clients. Et comme EDF ne produit pas de gaz, celui-ci est donc pour le moment... acheté à GDF !

Parallèlement, GDF incite ses propres commerciaux à vendre du courant électrique, ce qui sera d'autant plus facile si la fusion avec Suez se réalise, car Suez produit de l'électricité, par le biais de sa filiale Electrabel.

Et les deux entreprises, devenues concurrentes, se préparent à affronter le marché des particuliers lorsque

celui-ci sera ouvert, dans quelques mois. La stratégie se traduira par une dispute des régions, qui sont les plus étendues, où arrive le gaz naturel. Là il y aura concurrence véritable, parce qu'il y aura des clients à se partager.

En revanche, dans les secteurs où le gaz naturel n'arrive pas, au fin fond de certaines zones rurales, cela n'intéresse personne. Ni GDF, parce qu'il n'y a pas moyen d'y vendre du gaz naturel, ni EDF, parce qu'il s'agit d'une clientèle limitée et acquise de toute façon.

Elles risquent donc d'être sacrifiées, les prochaines années.

Ainsi l'entreprise EDF-GDF, qui fonctionnait à peu près bien (même si elle avantageait surtout le patronat), qui vendait à la fois de l'électricité et du gaz, a été, afin d'inventer une concurrence, par ailleurs totalement inutile, séparée en deux morceaux, l'un côté gaz et l'autre côté électricité. Et comme il est évident que les clients veulent avoir à la fois du gaz et de l'électricité, cha-

cun des morceaux, orphelin d'une moitié, a cherché à retrouver sa moitié manquante, le gaz pour EDF et l'électricité pour GDF.

Chacun peut se demander au nom de quelle absurdité on a séparé EDF de GDF, et un retour à la fusion d'EDF et GDF est une nécessité évidente. Mais, au point où en sont les choses, le problème ne se pose plus à l'échelle de la France, mais à celle de l'Union européenne. Ce qui serait souhaitable pour tous, travailleurs comme usagers, serait la création d'un service public européen du gaz et de l'électricité, sans capitaux privés.

Mais au nom de ce « modernisme » capitaliste au nom duquel ils justifient les pires absurdités, les gouvernements et les capitalistes des pays européens ont choisi la voie inverse, celle du morcellement entre les trusts par le biais des rachats et autres OPA ; avec, comme résultat probable, des prix de plus en plus élevés et peut-être même d'ici quelque temps de la pénurie...

André VICTOR

Peugeot – Sochaux

Donneurs d'ordres et sous-traitants, complices pour plumer les travailleurs

En 2004, Peugeot créait avec Véolia la filiale Sense (Société d'environnement et de services de l'Est), et externalisait environ 1 100 travailleurs, répartis sur les trois usines de Sochaux, Mulhouse et Vesoul. Aujourd'hui, pour faire de nouvelles économies, Peugeot crée une nouvelle sous-filiale de Sense, baptisée STPI (Société technique de propreté industrielle).

En y intégrant les contrats de sous-traitance actuelle (ONET-ISS-ENCI-TFN, etc.), Peugeot projette de faire exécuter le nettoyage des locaux sociaux et des installations, au tarif de la convention collective des entreprises de propreté, c'est-à-dire au moindre coût.

Mais le 15 février un grain de sable est venu enrayer la mécanique. Les salariés de l'entreprise de nettoyage ISS, qui ont entre autres pour tâche le nettoyage des robots de peinture (éléments stratégiques pour Peugeot) et qui devaient intégrer la nouvelle sous-filiale STPI le 1^{er} mars, ont débrayé pour exiger des directions complices :

1- qu'il n'y ait aucune intégration au rabais (les salariés d'ISS étant, suite aux grèves passées, au-dessus des minis de la convention collective) ;

2- que personne, dans cette affaire, ne reste sur le carreau : (tous les contrats doivent être

repris CDI et CDD).

Chaque fois, c'est à plus de 35 qu'ils se sont invités aux réunions entre les directions et la CGT, pour y défendre leurs revendications. Et cela a payé !

Face à leur détermination, et sans doute par crainte que les robots restent, un matin, englués de peinture, la direction Peugeot a dû donner des ordres : le nettoyage ne sera pas effectué par STPI ! Les salariés d'ISS savent qu'ils ne doivent ce retournement de situation qu'à leur mobilisation. Par contre une partie de l'effectif, les nettoyeurs de sols, elle, est toujours menacée d'être reversée dans cette nouvelle filiale STPI.

Chacun le voit, cette sous-filiale n'est qu'un nouveau moyen, pour la direction Peugeot, d'augmenter ses profits en pressurant les coûts de la sous-traitance.

Correspondant L.O.

Timken – Vierzon

Pour faire payer les licenciés, grève avec occupation

Mercredi 18 janvier, la direction de l'usine Timken de Vierzon annonçait 194 suppressions d'emplois. Des licenciements particulièrement scandaleux.

Le groupe Timken est un groupe prospère, qui annonce un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars en 2004, pour un effectif de 26 000 employés. Il se flatte de ses performances techniques et financières et ne cache pas ses bénéfices : 260 millions de dollars en 2005 !

C'est mardi 28 février, au moment de l'ouverture des discussions entre les syndicats CGT, CFDT, CGC et la direction, qu'a commencé la grève. Elle a été quasiment totale ce jour-là à l'appel des syndicats. Puis, dans la nuit du mardi au mercredi, devant le mépris de la direction qui refusait obstinément de discuter des primes de licenciement, l'occupation a été décidée par les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes !

Tous les accès de l'usine

ont été bloqués. L'entrée principale a été obstruée par un haut mur de containers. Depuis, l'usine est occupée de jour comme de nuit et des piquets se relaient, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il y a dans l'entreprise des licenciements à la Case, d'autres chez Fulmen, d'autres à Matra. Alors les plans sociaux, les revitalisations du bassin d'emploi et toutes ces sortes de promesses, l'expérience a montré ce qu'elles valaient : chaque fois, des sociétés spécialisées s'en mettent plein les poches en utilisant les subventions, et les travailleurs ne voient rien venir.

Ce qui est en question est, pour reprendre une formule qui revient souvent, de « ne pas se faire virer comme des malpropres par des requins qui ont accumulé leur fortune grâce à notre travail ». Alors, ce qui est réclamé à Timken, et c'est le minimum, c'est 30 000 euros de prime de

départ et 1 500 euros par année d'ancienneté.

Jusqu'à présent, la direction a fait la sourde oreille et ce qu'elle a proposé est ridicule : un à trois mois de salaire en plus des indemnités légales, ce qui correspond à des sommes allant de 2 500 à 4 500 euros.

Mais après une semaine de grève, le moral est bon. Les discussions se multiplient autour des braseros. Une chose met tout le monde en colère, c'est l'incroyable cynisme des grosses entreprises qui affichent des bénéfices records, osent licencier



quand même et voudraient faire partir les travailleurs, après des années de travail, quasiment sans les indemniser. D'un côté, ces directeurs étalent leur mépris vis-à-vis des travailleurs et, de l'autre, les mêmes ou leurs semblables font des ronds de jambe aux actionnaires et leur

annoncent un avenir radieux !

Alors oui, les travailleurs de Timken ont raison de lutter tous ensemble pour dénoncer le cynisme de leur direction et lui réclamer l'argent qui leur est dû.

Correspondant L.O.

† **Urssaf de Paris RP – Montreuil**

Après une journée de grève la direction a dû reculer

Mardi 28 février, l'ensemble des organisations syndicales avaient appelé les 3 000 salariés de l'Urssaf de Paris RP à une journée de grève afin de protester contre la dégradation des conditions de travail, le manque d'effectifs et la remise en cause de certains acquis.

Ce jour-là avait lieu le matin le conseil d'administration et l'après-midi une réunion direction-organisations syndicales, avec justement au programme la remise en cause de trois journées de congés supplémentaires et des aménagements des horaires de travail... Des projets que la direction a dû finalement remiser.

Dès le départ, on a su que la grève était très suivie : centres d'accueil fermés, directions départementales quasi vides... Près de 400 personnes se sont retrouvées dans la tour de Montreuil, ce qui n'est pas arrivé souvent dans le passé, d'autant que nous avons été éclatés ces dernières années sur douze sites, parfois très éloignés de Montreuil (Cergy, Guyancourt, Evry...).

L'ambiance était dynamique et joyeuse, et les travailleurs contents de se retrouver après cet éclatement de l'Urssaf de Paris RP. Une délégation est montée « faire » l'administration pendant que d'autres allaient à la plate-forme téléphonique discuter avec des col-

lègues non grévistes. La direction, voulant à tout prix préserver son image auprès des cotisants, a ensuite fermé la plate-forme en payant la journée à l'ensemble des collègues, décision accueillie sous les applaudissements des présents.

Le conseil d'administration s'éternisant, nous sommes ensuite allés devant la salle où se réunissait le CA aux cris de « *Maintien de nos acquis* », « *Embauche des CDD* », « *Ravoux, des sous* », « *Le Belle en CDD* », etc. En effet ces deux derniers, respectivement directeur et directeur-adjoint, en place depuis juillet 2005, n'avaient auparavant pas caché leur volonté de nous faire travailler plus.

À 14 heures, tandis que 150 collègues attendaient devant la porte, nous étions une cinquantaine à assister à la réunion avec la direction. Celle-ci a fait un premier geste en promettant l'embauche en urgence de 50 gestionnaires de comptes (fonction la plus rencontrée en Urssaf) et des parcours professionnels pour 150 d'entre nous.

Mais elle maintenait la suppression des trois jours de congés supplémentaires, tout en essayant de noyer le poisson en parlant de la « remise à plat » de nos horaires de travail.

Dehors, l'ambiance montait et, à 15 heures, tout le monde envahissait la salle. Certains ont alors fait entendre leur colère aux deux directeurs, d'autres se réjouissaient de cette direction qui avait trouvé le moyen, après moins d'un an de présence, d'obtenir le plus fort taux de grévistes de ces vingt dernières années (plus de 60 % et beaucoup de salles de travail totalement vides). Eux, d'habitude plutôt arrogants, faisaient profil bas.

Après 1 heure 30 de tergiversations, la direction finissait par accepter le maintien de ces trois journées de congés supplémentaires. Ce point tenant à cœur à l'ensemble des présents, la décision entraîna un concert d'applaudissements. Ce recul des deux directeurs, qui ont la réputation d'être des durs à cuire, donna un sentiment de victoire... qui encourage à rester vigilants pour parer à tout autre mauvais coup éventuel de cette direction.

Correspondant LO

⊙ **ATP – Dépôt de bus de Thiais (Val-de-Marne)**

Les conducteurs refusent de jouer, en plus, les contrôleurs

Vendredi 3 mars, 77 % des conducteurs de bus du dépôt RATP de Thiais ont fait grève, à l'appel de l'ensemble des sections syndicales du dépôt, contre la prochaine mise en place de la « phase 2 » de la « bus attitude ».

Cette « bus attitude » est la campagne que la RATP a lancée pour amener les conducteurs de bus à contrôler plus sévèrement les titres de transport des voyageurs. La direction prend prétexte de la mise en place des valideurs magnétiques (nécessitant que les voyageurs présentent leur carte d'abonnement) ainsi que des subventions versées par la région Ile-de-France, en fonction des voyages enregistrés, pour faire jouer aux conducteurs ce rôle de contrôleurs. Désormais, un usager abonné qui ne validerait pas sa carte ne serait pas compté comme voyageur reconnu par la région pour le calcul des subventions et pourrait être considéré en infraction.

« La phase 1 » a consisté à

mettre dans les bus des équipes de trois agents RATP pour informer les voyageurs qu'il ne faut pas monter par l'arrière, mais présenter son titre de transport à l'avant et le valider. La phase 2 devrait donc consister à obliger le conducteur à faire la même chose, mais tout seul au volant.

Les conducteurs refusent ce rôle et redoutent la multiplication des litiges, voire des agressions qui peuvent en découler, sans parler des retards. D'autant que la direction parle de faire stopper le bus tant qu'un voyageur récalcitrant n'aurait pas obéi à l'injonction de valider son titre de transport ! Bonjour les embrouilles, à l'heure de pointe, quand le bus emmène les gens à la gare RER !

Pour faire pression sur les conducteurs, la direction a expliqué que l'application de la « bus attitude » par les machinistes entrerait dans les critères d'appréciation professionnelle pour leur passage des échelons d'ancienneté. Des chefs de ligne

menacent de faire un rapport contre les récalcitrants. La « phase 2 » est prévue pour le printemps sur six dépôts du sud parisien (sur les 23 dépôts de la région parisienne, totalisant 11 000 conducteurs de bus). D'ores et déjà, à Thiais, les conducteurs ont dit « non », d'autant plus que certaines lignes sont desservies par des bus articulés ou par le tramway, dans lesquels les voyageurs montent par les portes arrières et prennent donc des habitudes qu'on leur demande de ne plus avoir dans les bus classiques !

Le directeur du dépôt de Thiais ne s'est engagé sur rien, mais a seulement déclaré aux grévistes que les problèmes seraient remontés à la direction générale. En tout cas, cette dernière est avertie que sa « bus attitude » est rejetée et qu'elle peut s'attendre à d'autres grèves si elle insiste, car ce sont tous les dépôts qui, à terme, sont concernés.

Correspondant LO

⊙ **Caisse d'allocations familiales Paris**

Nous sommes tous compétents

Depuis maintenant un an est entrée en vigueur la nouvelle classification pour les employés de Sécurité sociale. Celle-ci prévoit entre autres l'attribution de deux points par an, au titre de l'ancienneté, soit environ dix euros net d'augmentation par mois, et de sept points de compétence, soit environ 35 euros net par mois, pour les employés. Mais pour les cadres ce sont douze points.

Dès la mise en place de cette classification, que certains syndicats ont signée en la présentant comme un progrès, chacun a compris qu'elle ne rapporterait pas grand-chose au niveau salaire, son principal but étant de diminuer la part des augmentations à l'ancienneté pour la remplacer par des augmentations au « mérite ». Si l'ancienneté est acquise automatiquement, il n'en est pas de même pour les points de compétence. Seuls 20 ou 30 % des employés pourront y prétendre, mais tous ont dû

passer un entretien avec le cadre qui s'occupe de leur service, entretien obligatoire sous peine de sanctions disciplinaires.

Il faut croire que la direction sentait le peu de motivation existant pour ces entretiens, car la DRH de la CAF de Paris a fait pas moins de 42 séances d'information pour en expliquer les tenants et aboutissants.

Les entretiens sont maintenant terminés et chacun d'entre nous a sa « feuille de route », avec les objectifs à réaliser dans l'année. Mais, loin de nous « motiver » davantage, ces entretiens ont plutôt eu l'effet inverse. Le but du ministère et de la direction est visiblement de nous pressurer un maximum. Nous, nous sommes là pour gagner décemment notre vie en faisant notre travail correctement, et nous ne comprenons pas pourquoi il faudrait encore augmenter la productivité.

Correspondant LO



⊙ **AF – Val-de-Marne**

La précarité devient la règle

À la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, la direction n'a pas attendu la mise en place des CNE et CPE pour précariser l'emploi.

En 2005, quinze collègues sont partis en retraite, auxquels s'ajoutent une dizaine d'autres en ce début d'année, pour un effectif de 680 personnes. Pour les remplacer, la direction a recruté quinze employés, ce qui semble correct. Seulement, tous ceux qui sont partis en retraite étaient en contrat à durée indéterminée. Par contre, sur les quinze embauchés, un seul l'a été en CDI. Tous les autres sont en CDD, dix sous contrat d'adaptation à l'emploi, quatre sous contrat de professionnalisation.

Ces contrats permettent une prise en charge d'une bonne partie des salaires et cotisations sociales par l'État, ainsi qu'un

remboursement important des frais de formation engagés par l'employeur. Cela est quand même un comble, la CAF étant un organisme de Sécurité sociale qui vit des cotisations sociales.

Mais le pire, pour ces employés, c'est de se retrouver sous une forme de contrat où la titularisation dans l'emploi peut n'intervenir qu'au bout de deux ans. Même si, en fin de course, la direction envisage des CDI pour tous, ces collègues ont une épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes.

Cela est d'autant plus révoltant que les budgets pour financer leurs postes en CDI existent bien. C'est une politique d'économies tous azimuts qui est enclenchée sur le dos du personnel.

Correspondant LO

↳ **HU de Rennes**

Non à la rentabilisation à tout prix !

Au CHU de Rennes, comme dans tous les hôpitaux, l'activité augmente sans cesse et les effectifs ne suivent pas. Tout au plus, quand la situation est trop tendue dans un service, la direction rajoute parfois quelqu'un en prenant sur l'équipe de remplacement. Exceptionnellement, elle laisse une personne en supplément pour quelque temps. Comme l'activité continue de croître, elle a alors du mal à revenir à l'effectif de départ !

Les infirmières de dermatologie sont en grève depuis le 27 février contre une réduction de leur effectif. L'activité avait tellement augmenté qu'elles n'arrivaient plus à faire face. En 2005, l'équipe a été renforcée par l'arrivée d'une infirmière, à mi-temps pour raison de santé. Depuis janvier 2006, son état de santé s'étant amélioré, elle est à plein temps dans le service. La direction voulait donc récupérer ce poste. Devant la réprobation générale, elle a accepté de laisser 40 % de cet emploi en dermatologie, mais pas plus. Alors, c'est la grève !

En pneumologie aussi, il a fallu de nombreuses interventions d'un personnel exténué pour que quelques postes soient accordés pour compenser, partiellement, l'augmentation de l'activité.

Plusieurs autres services ont également demandé des effectifs supplémentaires. La direction tergiverse. Sans nier le bien-fondé des demandes, elle refuse de les satisfaire sous prétexte, d'après ce qu'elle dit elle-même, que c'est dans de nombreux secteurs qu'il y a besoin de renforcer les équipes ! Dans

le contexte de restrictions budgétaires, la direction nous serine avec son budget, toujours insuffisant. Mais à qui la faute ? En tout cas pas aux travailleurs de l'hôpital. Nous n'avons aucune raison d'accepter sans rien dire que nos conditions de travail et les conditions de soins des malades se dégradent. Nous vivons tous les jours les méfaits des restrictions en matière de santé. De nombreux services travaillent à la limite de la sécurité. On nous en demande toujours davantage et on nous fait la morale en plus, quand nous refusons de revenir sur un repos parce qu'un arrêt n'est pas remplacé !

Les réorganisations de services sont l'occasion de fermer des lits. En chirurgie vasculaire, par exemple, le service déborde en permanence et il y a des malades partout. La direction reconnaît avoir sous-estimé l'activité et avoir fermé trop de lits mais... elle n'a pas de solution. Au personnel de se débrouiller avec le bazar créé par cette direction qui voudrait diriger l'hôpital comme une entreprise qui doit « produire du soin ».



Il faut que cela tourne ! Alors la rotation des patients est accélérée, il faut les faire partir au plus vite. Certains cadres ou médecins n'hésitent pas à culpabiliser les familles pour qu'elles reprennent un malade alors qu'il sera une charge difficilement supportable pour elles. Qu'importe, il faut que l'usine à produire des soins fonctionne sans entrave. Ces pressions sont d'autant plus odieuses quand il s'agit de personnes âgées que les maisons de retraite refusent car « elles sont trop lourdes » !

Depuis des années, le CHU de Rennes est en pleine restructuration pour rentabiliser encore plus son fonctionnement. L'intensification du travail a été considérablement accélérée avec la mise en place des 35 heures. On doit faire en 7 heures 40 ce qu'on faisait en 8 heures avant. Les plannings sont imposés. Nous n'avons quasiment plus d'autonomie

pour nous absenter, en dehors des trois semaines d'été.

Pour faire le maximum d'économie, l'activité du CHU va être concentrée sur deux établissements. L'Hôpital-Sud, où les travaux se déroulent dans des conditions lamentables, va devenir un hôpital femme-enfant. En dehors de la gériatrie, tout le reste sera à Pontchaillou où de nouveaux bâtiments seront construits. Le site est déjà engorgé et il est impossible de stationner. Un parking souterrain était prévu sous le futur bâtiment des urgences. Il ne sera pas construit : là aussi les usagers et le personnel n'auront qu'à se débrouiller !

Les pouvoirs publics et la direction poursuivent leurs objectifs en matière de gestion et d'économies et ils avancent quelles qu'en soient les conséquences. S'opposer à leurs mauvais coups est vraiment une mesure de santé publique !

L'Hôpital-Sud, un hôpital ou un chantier ?

L'Hôpital-Sud du CHU de Rennes est un chantier permanent. En 2007, cet établissement doit être spécialisé dans la prise en charge de la femme et de l'enfant et les travaux se déroulent pendant que le bâtiment est toujours en activité. Le personnel et les hospitalisés endurent donc bien des nuisances.

Dans certains secteurs, les conditions d'accueil pour les patientes, les conditions de vie et de travail pour les personnels sont devenues vraiment inadmissibles.

La destruction d'une chape de béton au marteau piqueur a entraîné un bruit important, des vibrations qui ont fait tomber du plâtre, des poussières et des carreaux de faïence. Au-

dessous, au bloc opératoire et en salle de réveil, les chirurgiens, les anesthésistes, le personnel paramédical et même les patientes ont dû porter des casques contre le bruit ! Les travaux de peinture, au niveau des salles d'opération, ont dégagé des odeurs très gênantes pendant plusieurs jours, au point que dans le secteur des masques de protection contre certains produits toxiques ont été distribués au personnel et aux patientes ! Jeudi 23 février, au cours des travaux, une canalisation d'eau de chauffage a été endommagée, entraînant une fuite d'eau chaude. Sous le poids de l'eau plusieurs éléments métalliques du faux plafond se sont effondrés dans le hall d'entrée

du bloc opératoire. Deux soignants se trouvaient juste à proximité. Selon la direction : « Par chance, ils n'ont pas été blessés par la chute brutale du faux plafond. »

Oui, c'est une chance que, cette fois, personne n'ait été blessé, mais cela aurait pu être grave : les lames métalliques et l'eau chaude auraient pu blesser un membre du personnel ou une opérée.

Faire des travaux aussi importants dans des secteurs en activité, c'est choisir de faire courir des risques à tout le monde, mais c'est pourtant le choix qu'ont fait la direction du CHU et les autorités locales.

Il y a plus d'un an, des locaux tout équipés étaient disponibles

pour accueillir une partie de l'activité de l'Hôpital-Sud suite au regroupement de trois cliniques privées de la ville en une seule. L'utilisation de ces locaux par le CHU aurait permis d'éviter toutes les nuisances et les risques encourus actuellement.

Mais pour cela, il aurait fallu retarder de plusieurs années les projets immobiliers qui fleurissent dès qu'un bout de terrain se libère à Rennes. Cette solution a donc été écartée : pour nos soi-disant responsables, il est plus important de faire des économies et de ne pas écorner l'appétit des promoteurs immobiliers !

↳ **FAS - Vénissieux (Rhône)**

Une filiale de Suez menacée de fermeture

La totalité des 63 salariés de l'entreprise FAS (Fabricom Airport Systems France) de Vénissieux sont en grève depuis mercredi 22 février, contre la fermeture de l'usine annoncée pour juin.

Cette ex-usine Gallet, rachetée en 2001 par une filiale de Suez énergie service, fabrique des systèmes de manutention des bagages pour les aéroports. La direction, qui trouve qu'elle ne rapporte pas assez, a décidé de la « délocaliser » en Grande-Bretagne, à Hull, où elle a déjà d'autres fabrications.

Les 21 salariés du site d'Ivry-sur-Seine ne seraient pas touchés pour l'instant. Par contre, à Vénissieux, ce seraient 63 emplois en moins, plus les conséquences pour les sous-traitants qui fabriquent les éléments montés par FAS.

Mais les travailleurs de FAS n'acceptent pas le projet de fermeture. Leur grève a permis de faire parler d'eux dans les médias. Ils ont également contacté les élus et vont s'adresser au gouvernement, si attentionné à l'égard du groupe Suez. Et ils regardent aussi vers les travailleurs de GDF, eux aussi inquiets de ce qui les attend si GDF fusionne avec Suez.

Correspondant LO

Correspondant LO

• **Il y a 100 ans...**

Le 10 mars 1906

La catastrophe de Courrières, un crime du capitalisme

Le 10 mars 1906, une explosion de grisou dans une veine de la fosse n°3 de la Compagnie des mines de Courrières ravage des kilomètres de galeries où sont descendus 1 425 ouvriers. Toutes les fosses communiquant entre elles, le nuage de gaz s'est répandu sur 110 km de galeries minières et l'incendie fait rage. Avec les effondrements, les pièces métalliques tordues, les opérations de sauvetage sont extrêmement difficiles. De plus, l'air est irrespirable et des sauveteurs sont victimes d'asphyxie. La foule accourt aux grilles des carreaux de fosses, des femmes forcent les cordons de la troupe pour s'approcher. Sur les carreaux de fosse, les corps des victimes s'entassent. Il y a 1 099 morts.

Le délégué mineur Ricq avait signalé, dès la mi-février, la forte présence de grisou au fond. La veille, il y avait eu un départ d'incendie dans une veine que des ingénieurs avaient décidé de murer. Le matin même, le même délégué avait demandé que la descente n'ait pas lieu, en invoquant le danger et en signalant que depuis plusieurs jours les chevaux au fond de la mine étaient très agités, signe connu de la présence de gaz. Mais la direction avait refusé et exigé la descente, avec une heure de retard, de l'équipe du matin. Pour la direction de la compagnie, il fallait produire coûte que coûte. La suspension de la production, c'était moins de profits dans les portefeuilles bien garnis des actionnaires.

De la colère à la grève

Le 13 mars, ce sont les obsèques des victimes dont on a pu remonter le corps. Les officiels sont conspués, repoussés par la foule. L'ingénieur en chef de la Compagnie doit renoncer à prononcer son discours et quitte le cimetière sous les cris hostiles. Dans toutes les communes qui comptent des victimes, les funérailles se transforment en manifestations. On crie « Assassins », « Vive la grève ». Les mineurs et leurs familles réclament la justice, pas la pitié.

Le lendemain, la grève éclate, elle gagne l'ensemble des compagnies minières du Pas-de-Calais puis celles du Nord. Il y a dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais deux syndicats de mineurs rivaux. Le « vieux syndicat » réformiste, dirigé par Emile Basly, un partisan de la participation des socialistes aux gouvernements, député-maire de Lens, et le « jeune syndicat » fondé en 1902 et adhérent à la CGT, dont le principal animateur est Benoît Broutchoux.

À l'initiative de délégués du « jeune syndicat », des comités de grève se forment dans les puits et lancent la revendication des « huit francs-huit heures », huit heures de travail par jour et huit francs de salaire par jour. Le « vieux syndicat » tente de

limiter la grève, d'éviter son extension aux autres compagnies et se contenterait de revendications plus limitées. De fait, c'est le « jeune syndicat » qui va diriger la lutte et appuiera sa généralisation.

cher la population de circuler. En tout, 20 000 soldats seront envoyés pendant la grève de 1906... un soldat pour deux grévistes !

Le 20 mars, le délégué Broutchoux est arrêté et jeté en prison. Pendant son incarcération, c'est Pierre Monatte*, venu de Paris, qui sera l'animateur de la grève.

Le 30 mars, 13 rescapés de l'explosion, qui se sont nourris pendant trois semaines de la chair des chevaux de mine, de leur avoine et d'écorce de bois, remontent, seuls, guidés vers un puits par un souffle d'air frais. L'émotion est immense et renforce la grève. La population se

femmes se déroulent presque chaque jour devant le siège de la Compagnie à Billy-Montigny. Les soldats sont insultés, bombardés à coups de mottes de terre et la colère redouble quand la troupe met baïonnette au canon pour repousser les assaillantes. La bourgeoisie prend peur et renforce la répression. Le 23 avril à nouveau, 40 délégués sont arrêtés, dont Monatte enfermé à la prison de Béthune, et sont poursuivis pour complot contre la sûreté de l'État. À la veille du 1^{er} Mai, les patrons craignent une nouvelle contagion.

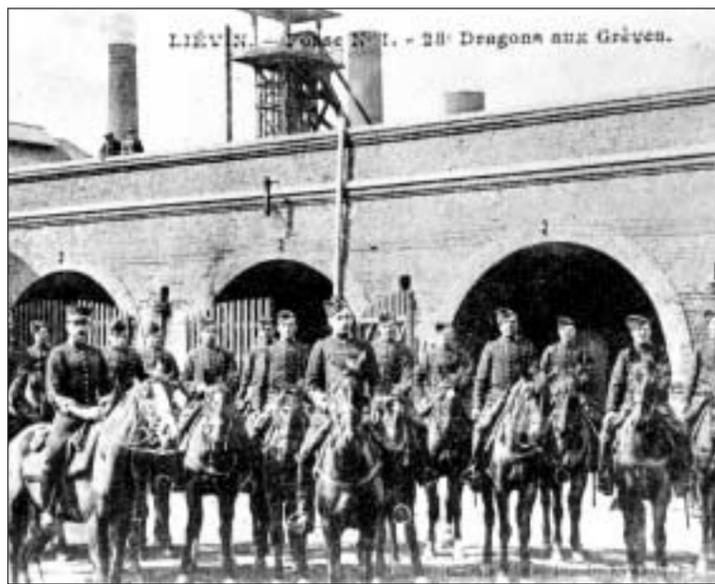
La répression est de plus en plus forte. Lens est en état de siège. Le couvre-feu est imposé. De plus, les directions des différentes compagnies tentent de morceler le mouvement en proposant des négociations compagnie par compagnie. Les militants du « jeune syndicat » dénoncent cette méthode, mais en vain.

Finalement, la grève s'arrête début mai. Quelques concessions salariales ont été faites de la part du patronat. Le travail reprend, sauf pour de nombreux mineurs inscrits sur la liste noire des compagnies minières. Grâce à la solidarité ouvrière, certains continueront le combat en tenant des estaminets qui seront des lieux d'échange d'idées et de réunion pour les militants ouvriers.

Aujourd'hui, cent ans après, la plupart des communes minières de gauche autour de Lens s'approprient à commémorer la catastrophe de Courrières. Mais, pour l'instant, très peu rappellent la grève et quelques-unes seulement dénoncent le crime pour les profits. Rendre hommage aux victimes de la catastrophe de Courrières doit pourtant être aussi rendre hommage à cette grève de deux mois, à ces travailleurs qui, après la catastrophe, se sont battus pour empêcher la loi du profit de continuer à imposer son droit de vie et de mort sur la classe ouvrière.

Correspondant LO

(*) Pierre Monatte, syndicaliste révolutionnaire, fait partie de ces militants qui ne seront pas des « va-t-en-guerre » en 1914 et qui s'opposeront à la politique chauvine du Parti Socialiste et de la CGT, ainsi qu'à l'Union Sacrée avec la bourgeoisie. Il rejoindra le PC à sa naissance, le quittera en 1924 et s'opposera au stalinisme.



La grève est de plus en plus massive et, bientôt, 40 000 mineurs sont en grève. Des manifestations monstres ont lieu à Lens. Le ministre de l'Intérieur, Clemenceau, envoie l'armée : les entrées des maisons syndicales sont interdites par des soldats, les estaminets sont surveillés et fermés de force quand ils servent de lieux de réunion aux organisateurs de la grève. Les écoles, les salles de bal sont réquisitionnées pour servir de casernes. Les compagnies minières font fermer les grilles des rues des corons pour empê-

dit que la compagnie a voulu sauver la mine avant de sauver les hommes. En effet, préoccupée de faire reprendre au plus vite l'exploitation, elle a fait barer des galeries pour arrêter le feu, renversé l'aérage (la circulation d'air forcée) et fait boucher des puits.

La répression se renforce

Les sabotages, dynamitages, incidents avec la troupe se multiplient. À Liévin par exemple, les travailleurs montent des barricades devant des puits de fosse. Des manifestations de

⊗ **Logement**

Non aux expulsions !

Cette année encore, le 15 mars marquera la fin de la « trêve hivernale » qui suspend les procédures d'expulsion. Des dizaines de milliers de ménages vont donc être jetés à la rue faute de pouvoir payer leurs loyers ou de pouvoir acheter le logement qu'ils occupent.

Cette situation ne cesse de se dégrader, d'une part du fait du chômage, de la précarité des emplois et du pou-



voir d'achat des salaires qui baisse, d'autre part du fait de la flambée des loyers, qui sont non seulement très élevés mais continuent à progresser deux fois plus vite que le coût de la vie. À cela s'ajoutent les manœuvres des spéculateurs immobiliers, qui multiplient les achats d'immeubles entiers occupés par des locataires pour les revendre « à la découpe » beaucoup plus cher, et sans état d'âme à l'égard des locataires qui n'ont pas les moyens de suivre et de se porter acquéreurs.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, les jugements d'expulsion ont explosé, pour atteindre près de 140 000 jugements en 2005. Et évidemment les départements les plus populaires sont les plus durement touchés.

Quant au gouvernement, il est non seulement loin de relancer la construction de vrais logements sociaux, mais il continue à favoriser les propriétaires privés qui, en louant, bénéficient d'importants abattements fiscaux.

Pour dénoncer cette situation, pour dire « Halte aux expulsions, un logement pour tous », de nombreuses associations et organisations politiques, dont Lutte Ouvrière, appellent à manifester

Samedi 11 mars, à Paris, à 14 heures place du Châtelet